

Observatoire  
de l'égalité  
entre femmes  
et hommes  
dans la culture  
et la communication

2016



Ministère de la Culture  
et de la Communication  
Département des études  
de la prospective  
et des statistiques

# Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication

2016



Ministère de la Culture  
et de la Communication



Département des études  
de la prospective  
et des statistiques

© Ministère de la Culture et de la Communication, Paris, 2016  
Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS)  
Directeur de la publication : Loup WOLFE,  
chef du département des études, de la prospective et des statistiques  
Rédacteur : Tristan PICARD  
Responsable de la publication : Edwige MILLERY



# Sommaire

<b>Introduction</b> .....	4
Repères sur l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication .....	6
Liste des tableaux .....	8
<b>Administration et organismes sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication</b> .....	9
Postes de direction .....	11
Conseil d'administration .....	16
Commissions et instances consultatives .....	18
Emploi et rémunération .....	21
Jury et concours .....	25
<b>Secteur culturel et artistique</b> .....	26
Postes de direction .....	27
Accès aux moyens de production .....	29
Présence des femmes dans les programmations artistiques et dans les médias ....	31
Consécration artistique .....	37
Formation, emploi, rémunérations .....	40

PLUS de soixante tableaux sont réunis dans cette nouvelle livraison de l'Observatoire des inégalités entre les femmes et les hommes, établi chaque année depuis 2013 par le ministère de la Culture et de la Communication. Coordonné et réalisé par le Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS), cet important travail de collecte et de synthèse rejoint en 2016 les collections du DEPS, donnant ainsi à ce rapport une plus grande visibilité.

Comme les autres années, ce tableau de bord couvre la diversité des secteurs qui constituent le champ de la culture et de la communication : patrimoine, création artistique, cinéma et audiovisuel, livre, presse. Il présente également, dans la première partie du rapport, les données dans l'administration et les organismes sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication, là où le ministère agit directement. Ce tableau de bord annuel donne à voir en particulier la proportion de femmes accédant à des postes de direction, dans les services et les établissements publics, et les écarts de rémunération.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, les inégalités entre les femmes et les hommes sont encore, hélas, bien présentes. Les femmes sont beaucoup moins nombreuses que les hommes à la tête des lieux de création et de diffusion du spectacle vivant, particulièrement dans les scènes de musiques actuelles, les opéras et les centres chorégraphiques nationaux. Pire, plus les budgets des structures aidées sont importants, moins on trouve de femmes à leur tête... Elles sont moins programmées, en musique, danse et théâtre, et dans les expositions d'art plastique. Les œuvres des femmes sont moins présentes dans les FRAC et au FNAC, et moins de films de femmes que d'hommes accèdent à l'avance sur recettes.

Ainsi, s'il y a lieu de se réjouir de la parité qui existe pour les étudiant.e.s des écoles supérieures sous tutelle de la Culture, annonçant peut-être un avenir plus paritaire, il reste beaucoup à faire pour promouvoir l'égalité dans l'exercice des responsabilités de direction dans l'administration de la culture et de la communication, comme dans les institutions culturelles, et dans l'accès aux moyens de production et de diffusion de la création artistique. Les chiffres sont têtus, et révèlent qu'au-delà de la connaissance de l'état des inégalités qui est nécessaire à tout décideur public, nous avons besoin d'une mobilisation beaucoup plus grande pour progresser. Comment envisager autrement l'avenir de l'art et la culture ?

Si la SACD a montré le chemin en publiant des chiffres clés dans son domaine d'intervention, les données réunies dans ce rapport ont été produites grâce au précieux concours de l'ensemble des services du ministère, ainsi que celui d'organismes extérieurs (Audiens, Agessa, Centre national du livre, Centre national du cinéma et de l'image animée, Centre national du théâtre, Centre national de la chanson, des variétés et du jazz, entreprises de l'audiovisuel public, Conseil supérieur de l'audiovisuel, Inrap, Observatoire des métiers de la presse, SACD, Sacem, Maison des artistes). Que tous soient ici chaleureusement remerciés pour ces précieuses contributions, qui permettent aujourd'hui encore de disposer d'un outil qui met au jour de la façon la plus large possible les inégalités entre les femmes et les hommes dans tous les domaines de la culture et de la communication.

**Muriel Genthon**

Haute fonctionnaire à la promotion  
de l'égalité entre les femmes et les hommes

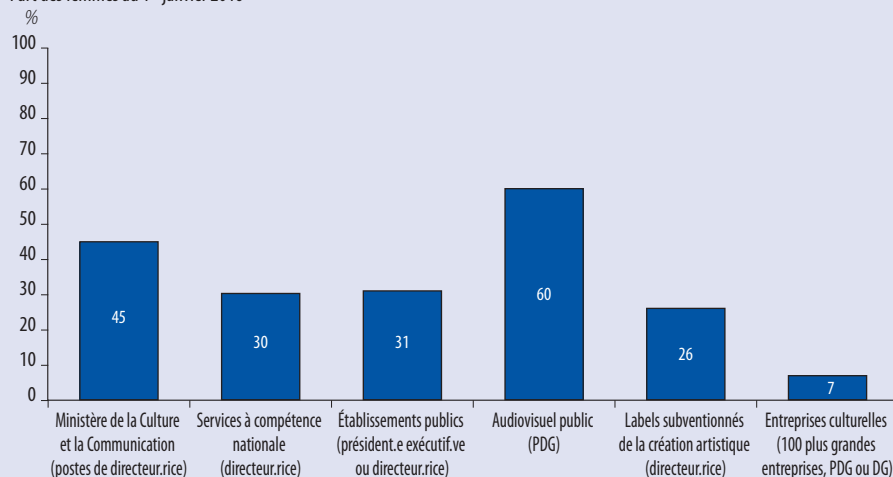
## Repères

### sur l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication

## Postes de direction, ressources humaines, accès aux moyens de production

### Peu de femmes aux postes de direction de la sphère culturelle

Part des femmes au 1<sup>er</sup> janvier 2016



Source : Observatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes, Ministère de la Culture et de la Communication, 2016

Les structures labellisées dirigées par des femmes disposent plus souvent de budgets modestes

**54 %**

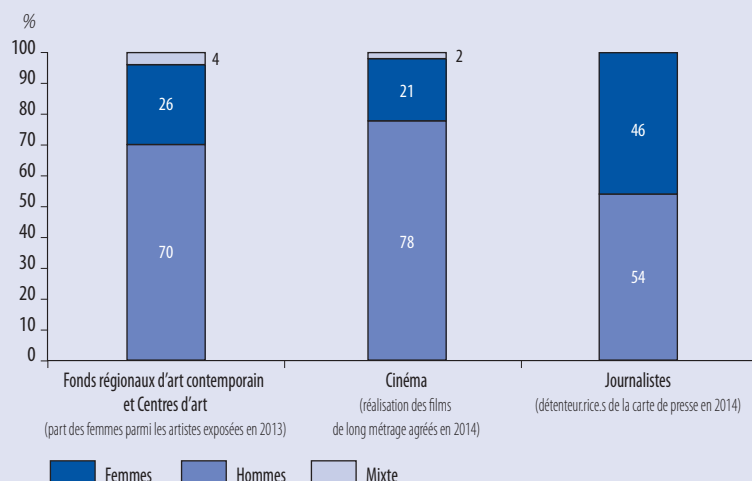
des structures labellisées dotées d'un budget inférieur à 500 000 euros sont dirigées par des femmes

**5 %**

des structures labellisées dotées d'un budget supérieur ou égal à 10 millions d'euros sont dirigées par des femmes

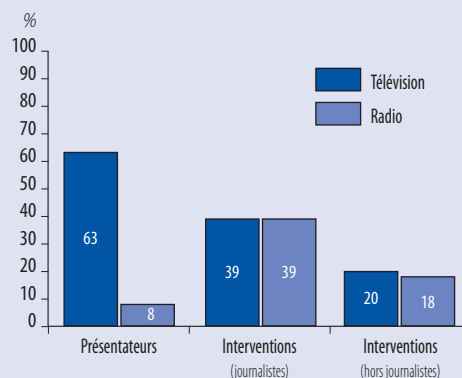
## Programmation artistique et présence dans les médias

### Les femmes peu présentes dans l'art contemporain ou comme réalisatrices



Source : Ministère de la Culture et de la Communication / DGCA / CNC / Observatoire des métiers de la presse, 2016

### Présence des femmes à l'écran et à la radio



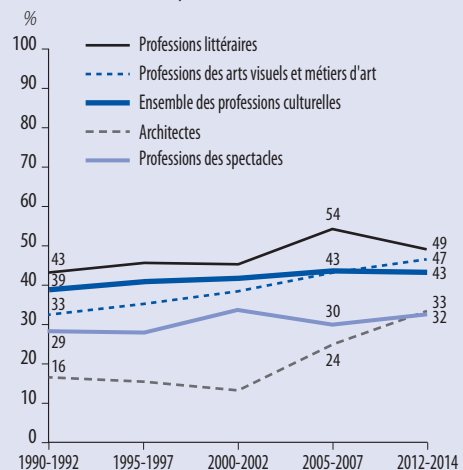
Présence des femmes dans les éditions d'information de 20 h et d'avant soirée des chaînes de télévision généralistes, et dans les éditions d'information de 8 h des radios nationales généralistes au 1<sup>er</sup> trimestre 2014.

Source : CSA / INA, 2016

## Formation, emploi, rémunération

### Les professions culturelles se féminisent depuis 1990

Part des femmes dans les professions culturelles



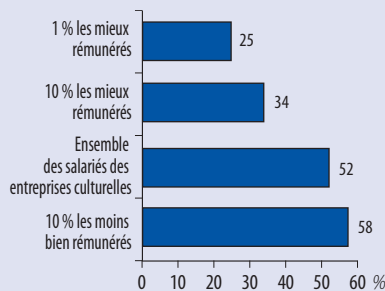
Source : Insee / DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2016

### Des écarts de rémunération marqués dans les entreprises culturelles

**- 19 %**

Écart de salaire horaire moyen entre femmes et hommes dans les entreprises culturelles en 2013

### Place des femmes dans la hiérarchie salariale



## Consécration artistique

### Peu ou pas de prix pour les femmes, à l'exception du livre

**2 %** 1 film sélectionné pour le **César du meilleur film** sur 42 sélections – 2010 à 2015

**0 %** 0 **palme d'or** au Festival de Cannes pour 15 lauréats – 2000-2015

**23 %** 3 **Victoires de la musique** du meilleur album pour 13 lauréats – 2010 à 2015

**7 %** 2 femmes sélectionnées pour le **Molière du metteur en scène** sur 29 sélections – 2010 à 2015

**46 %** 38 **prix littéraires\*** sur 82 lauréats – 2010 à 2015

\* 13 principaux prix littéraires.

Source : Insee / DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2016



## Liste des tableaux

Sont présentés ci-contre la liste des tableaux produits dans ce rapport, classés selon le champ décrit, le type de structure et le domaine d'activité couvert.

	Postes de direction et ressources humaines	Formation, emploi et rémunérations	Accès aux moyens de production	Programmation artistique, présence des femmes dans les médias, consécration artistique
<b>Données transversales</b>				
Ministère de la Culture et de la Communication, collectivités territoriales	Tableau 1	Tableau 20		
	Tableau 15			
	Tableau 25			
Établissements publics et services à compétence nationale	Tableau 2	Tableau 21		
	Tableau 3	Tableau 22		
	Tableau 4			
	Tableau 5			
	Tableau 12			
Entreprises	Tableau 30	Tableau 61		
		Tableau 65		
		Tableau 66		
		Tableau 67		
Auteur.e.s		Tableau 62		
		Tableau 63		
		Tableau 68		
Enseignement artistique et culturel, formation	Tableau 29	Tableau 58		
		Tableau 59		
		Tableau 60		
<b>Données sectorielles</b>				
Patrimoine (archéologie, musées, architecture, archives)	Tableau 11	Tableau 64		Tableau 41
	Tableau 27			
	Tableau 28			
Création artistique (spectacle vivant, arts plastiques)	Tableau 12		Tableau 31	Tableau 36
	Tableau 16			Tableau 37
	Tableau 26			Tableau 38
				Tableau 39
				Tableau 40
				Tableau 54
				Tableau 55
Livre	Tableau 18		Tableau 32	Tableau 42
	Tableau 19		Tableau 33	Tableau 56
				Tableau 57
Audiovisuel	Tableau 6	Tableau 23	Tableau 34	Tableau 43
	Tableau 7	Tableau 24	Tableau 35	Tableau 44
	Tableau 8			Tableau 45
	Tableau 9			Tableau 46
	Tableau 10			Tableau 47
	Tableau 14			Tableau 48
	Tableau 17			Tableau 49
				Tableau 50
				Tableau 51
				Tableau 52
				Tableau 53
			Tableau 54	

**Administration et organismes  
sous tutelle du ministère  
de la Culture et de la Communication**

# Postes de direction

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, les postes de direction de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication restent bien répartis entre femmes et hommes (45 % de femmes, tableau 1). En revanche, la situation s'est dégradée pour les postes d'encadrement hors postes de directeurs (32 % contre 52 % au 1<sup>er</sup> janvier 2014) ainsi que dans les directions régionales des affaires culturelles (42 % contre 54 % en 2014). En effet, à la suite de la réforme territoriale, de nombreux postes de directeurs régionaux adjoints et de secrétaires généraux ont été supprimés. Ces postes étaient très féminisés au 1<sup>er</sup> janvier 2014 (respectivement 60 % et 62 % de femmes), ils le sont nettement moins aujourd'hui (33 % de femmes directrices régionales adjointes au 1<sup>er</sup> janvier 2016).

Dans les services à compétence nationale et les établissements publics, la part des femmes dirigeantes reste faible et progresse peu depuis 2014 : 30 % de femmes directrices de services à compétence nationale contre 28 % au 1<sup>er</sup> janvier 2014, 31 % de femmes au poste le plus élevé des établissements publics contre 25 % au 1<sup>er</sup> janvier 2014 (tableaux 2 et 3). Les comités de direction des plus grands établissements publics ne sont pas en reste, les femmes y représentent 32 % de l'effectif total (tableau 5).

Au sein des établissements publics, ceux dédiés au spectacle vivant ont le moins de femmes aux postes les plus élevés (8 %, tableau 3), tandis que les musées et monuments progressent nettement : 41 % de femmes au poste le plus élevé contre 29 % au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Les entreprises de l'audiovisuel public ont réellement progressé vers la parité : là où, il y a quelques années, il n'y avait aucune femme au comité de direction de France Télévisions, elles sont désormais 54 % (tableau 7), un phénomène que l'on observe également dans les directions d'antennes (tableau 8). Seuls les réseaux France 3 et de France Bleu continuent d'avoir une répartition très inégalitaire avec, pour France 3, 20 % ou moins de femmes dans les postes d'encadrement et, pour France Bleu, 7 % de femmes directrices de station (tableaux 9 et 10).

## Direction du ministère de la Culture et de la Communication

Tableau 1 – Part des femmes aux postes de direction du ministère de la Culture et de la Communication, 2014-2016

Unités et %

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2016			Au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2014	
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)	
<b>Postes de directeur.rice.s d'administration centrale, chef.fe de l'inspection générale</b>						
Directeur.rice général.e et secrétaire général.e	1	3	4	25	25	25
Autre*	4	3	7	57	67	29
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>11</b>	<b>45</b>	<b>50</b>	<b>27</b>
<b>Postes d'encadrement d'administration centrale (hors postes de directeur.rice.s)</b>						
Chef.fe de service	4	5	9	44	66	67
Sous-directeur.rice	6	16	22	27	30	45
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>21</b>	<b>31</b>	<b>32</b>	<b>41</b>	<b>52</b>
<b>Directions régionales des affaires culturelles (DRAC)</b>						
Directeur.rice régional.e	3	10	13	23	39	38
Directeur.rice régional.e adjoint.e	4	8	12	33	50	60
Directeur.rice régional.e adjoint.e exerçant les fonctions de responsables de pôle**	5	5	10	50	///	///
Secrétaire général.e	9	6	15	60	57	62
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>29</b>	<b>50</b>	<b>42</b>	<b>48</b>	<b>54</b>

\* Directeur.rice général.e adjoint.e, secrétaire général.e adjoint.e, délégué.e général.e à la langue française et aux langues de France, chef.fe de l'inspection générale des affaires culturelles.  
 \*\* Postes créés en 2016.  
 Note : certains postes peuvent ne pas être pourvus à la date d'effet du tableau.

Source : Ministère de la Culture et de la Communication, Secrétariat général, Services des ressources humaines, 2016

## Services à compétence nationale

Tableau 2 – Part des femmes aux postes de direction des services à compétence nationale, 2014-2016

Unités et %

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2016			Au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2014
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)
Directeur.rice	6	13	19	32	28

Note : certains postes peuvent ne pas être pourvus à la date d'effet du tableau.

Source : Ministère de la Culture et de la Communication, Secrétariat général, Services des ressources humaines, 2016

## Établissements publics

Tableau 3 – Part des femmes au poste de direction le plus élevé\* des établissements publics, 2014-2016

Unités et %

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2016			Au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2014
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)
<b>Domaine d'activité</b>					
Musée, patrimoine <sup>1</sup>	9	13	22	41	29
Spectacle vivant <sup>2</sup>	1	11	12	8	27
Enseignement	10	23	33	30	24
Autre <sup>3</sup>	3	5	8	37	14
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>52</b>	<b>75</b>	<b>31</b>	<b>25</b>
<b>Taille de l'établissement</b>					
Moins de 100 salarié.e.s	10	16	26	38	20
100-499 salarié.e.s	11	25	36	31	30
500 salarié.e.s ou plus	2	11	13	15	18
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>52</b>	<b>75</b>	<b>31</b>	<b>25</b>

\* Président.e en cas d'existence d'un.e président.e exécutif.ve ou directeur.rice général.e/directeur.rice sinon.  
 1. CMN, CNAP-GP, CAPA, Universcience, Domaine national de Chambord, EPMQB, INHA, INRAP, INP, Musée d'Orsay, Musée du Louvre, Château, musée et domaine national de Versailles, Musée national des arts asiatiques-Guimet, MuCEM, Musée national Picasso-Paris, Château de Fontainebleau, Musée Rodin, Musées Henner et Moreau, OPPIC, Palais de la Porte Dorée, RMN-GP Sèvres-Cité de la céramique.  
 2. CND, CNCVJ, Cité de la musique, Comédie-Française, EPPGHV, Opéra comique, Opéra national de Paris, Philharmonie de Paris (à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016), Théâtre national de Chaillot, Théâtre national de l'Odéon, Théâtre national de la Colline, Théâtre national de Strasbourg.  
 3. AFR, BNF, BPI, CNC, CNAP, CNL, INA, Villa Arson.  
 Note : certains postes peuvent ne pas être pourvus à la date d'effet du tableau.

Source : Ministère de la Culture et de la Communication, Secrétariat général, Services des ressources humaines, 2016

Tableau 4 – Part des femmes aux postes de direction des établissements publics, 2014-2016

Unités et %

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2016			Au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2014
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)
<b>Établissements avec un.e président.e exécutif.ve (hors enseignement)</b>					
Président.e	5	14	19	26	28
Directeur.rice général.e	7	11	18	39	54
<b>Établissements sans un.e président.e exécutif.ve (hors enseignement)</b>					
Directeur.rice général.e ou administrateur.rice général.e	8	15	23	35	27
<b>Enseignement</b>					
Directeur.rice	10	23	33	30	30

Note : les établissements publics sont divisés en trois groupes : 19 établissements avec un.e président.e exécutif.ve (BNF, CMN, CNAC-GP, CNC, CNL, CAPA, INA, Universcience, EPMQB, EPPGHV, MuCEM, Musée d'Orsay, Musée du Louvre, Château, musée et domaine national de Versailles, Musée national des arts asiatiques-Guimet, Musée national Picasso-Paris, Château de Fontainebleau, OPPIC, RMN-GP) ; 23 établissements sans président.e exécutif.ve (AFR, BPI, CNCVJ, CND, CNAP, Cité de la musique, Comédie-Française, Domaine national Chambord, Sèvres-Cité de la céramique, INHA, INP, INRAP, Musée Rodin, Musées Henner et Moreau, Opéra Comique, Opéra national de Paris, Palais de la Porte Dorée, Philharmonie de Paris (à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016), Théâtre national de Chaillot, Théâtre national de l'Odéon, Théâtre national de la Colline, Théâtre national de Strasbourg, Villa Arson) ; et 34 relèvent de l'enseignement (20 écoles d'architecture, 6 écoles d'art en région, ENSBA, ENSAD, ENSCI, ENSMIS, CNSAD, CNSML, CNSMP, École du Louvre).

Source : Ministère de la Culture et de la Communication, Secrétariat général, Services des ressources humaines, 2016

Tableau 5 – Composition des comités de direction des plus grands établissements publics\*, 2014-2016

Unités et %

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2016			Au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2014
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)
Membres des comités de direction	30	64	94	32	31
				Part des femmes (%)	Part des femmes (%)

\* 10 établissements publics ayant le plus de salariés : BNF, Musée du Louvre, Opéra national de Paris, RMN-GP, CMN, Universcience, CNAC-GP, INRAP, Château, musée et domaine national de Versailles, CNSMP

Source : Ministère de la Culture et de la Communication, Secrétariat général, Département des études, de la prospective et des statistiques, 2016

## Audiovisuel public

Tableau 6 – Part des femmes parmi les président.e.s des entreprises de l'audiovisuel public, 2014-2016

Unités et %

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2016			Au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2014
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)
France Télévisions (président.e-directeur.rice général.e)	1		1		
Radio France (président.e-directeur.rice général.e)		1	1		
Arte France (président.e du directoire)	1		1		
France Médias Monde (président.e-directeur.rice général.e)	1		1		
INA (président.e-directeur.rice général.e)		1	1		
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>60</b>	<b>40</b>

Source : Entreprises de l'audiovisuel public ; Ministère de la Culture et de la Communication, Direction générale des médias et des industries culturelles, 2016

Tableau 7 – Part des femmes dans les comités de direction des entreprises de l'audiovisuel public, 2014-2016

Unités et %

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2016			Au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2014
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)
France Télévisions <sup>1</sup>	7	6	13	54	0
Radio France <sup>2</sup>	8	9	17	47	39
Arte France <sup>3</sup>	7	2	9	78	65
France Médias Monde <sup>4</sup>	8	7	15	53	43
INA <sup>1</sup>	4	7	11	36	20

1. Le périmètre retenu est celui du comité exécutif.

2. Le périmètre retenu correspond au président-directeur général, au comité exécutif et au comité éditorial.

3. Le périmètre retenu est le comité de direction, les chiffres de 2015 et 2014 faisant référence à la réunion de direction.

4. Pour FMM, le périmètre retenu est le comité exécutif élargi, les chiffres de 2014 et 2015 faisant référence au comité exécutif restreint.

Source : Entreprises de l'audiovisuel public, Ministère de la Culture et de la Communication, Direction générale des médias et des industries culturelles, 2016

Tableau 8 – Part des femmes dans les directions des antennes de l'audiovisuel public, 2014-2016

Unités et %

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2016			Au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2014
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)
France Télévisions <sup>1</sup>	3	2	5	60	17
Radio France <sup>2</sup>	3	4	7	43	0
France Médias Monde <sup>3</sup>	2	1	3	67	67

1. Directeur.rices des antennes France 2, France 3, France 4, France 5, France Ô et Outre-mer 1ère.

2. Directeur.rices des antennes France Inter, France Info, France Bleu, France Culture, Mouv', Fip, France Musique.

3. Directeur.rices des antennes France 24, RFI et MCD.

Source : Entreprises de l'audiovisuel public, Ministère de la Culture et de la Communication, Direction générale des médias et des industries culturelles, 2016

Tableau 9 – Part des femmes à certaines fonctions du réseau France 3, 2014-2016

Unités et %

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2016			Au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2014
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)
Directeur.rice de pôle	1	4	5	20	0
Délégué.e régional.e	4	16	20	20	12
Rédacteur.rice en chef	4	19	23	17	8
Chef.fe de centre	1	22	23	4	0

Source : Entreprises de l'audiovisuel public, Ministère de la Culture et de la Communication, Direction générale des médias et des industries culturelles, 2016

Tableau 10 – Part des femmes à certaines fonctions du réseau France Bleu, 2014-2016

Unités et %

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2016			Au 1 <sup>er</sup> janvier 2015
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes (%)
Directeur.rice de station	3	41	44	7
Rédacteur.rice en chef	14	30	44	32
Responsable des programmes	9	35	44	20
Responsable techniques	2	42	44	5

Source : Entreprises de l'audiovisuel public, Ministère de la Culture et de la Communication, Direction générale des médias et des industries culturelles, 2016

## Musées nationaux

Tableau 11 – Part des femmes à la direction des musées nationaux, 2014-2015

Unités et %

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2015			Au 1 <sup>er</sup> janvier 2014
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes (%)
Direction de l'établissement*	8	18	26	31
Direction du musée national**	13	19	32	41

\* L'établissement est la structure juridique ou administrative (établissement public ou service à compétence nationale), il peut réunir plusieurs musées nationaux. L'établissement public du musée du Louvre regroupe par exemple le Musée du Louvre et le musée national Eugène-Delacroix.

\*\* Il y a 32 musées nationaux relevant du ministère de la Culture et de la Communication qui ont actuellement un directeur.rice général.e nommé.e. Ces musées peuvent être autonomes, ou dépendre d'un EP ou d'un SCN. Ces 32 musées nationaux ne représentent pas l'ensemble des musées nationaux relevant du Ministère de la Culture et de la Communication, seulement ceux qui ont un.e responsable désigné.e.

Note : les données 2016 n'étant pas disponibles, ce tableau n'a pas été actualisé par rapport à l'édition précédente.

Source : Ministère de la Culture et de la Communication, Direction générale des Patrimoines, Service des musées de France, 2015

## Création artistique

Tableau 12 – Part des femmes à la direction des établissements publics nationaux sous tutelle du programme 131 en 2016

Unités et %

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2016			Part des femmes (%)
	Femmes	Hommes	Total	
Centre national de la chanson, des variétés et du jazz		1	1	
Centre national de la danse	1		1	
Philharmonie de Paris		1	1	
Comédie Française		1	1	
EPPGHV		1	1	
Opéra Comique		1	1	
Opéra national de Paris		1	1	
Théâtre national de Chaillot		1	1	
Théâtre national de la Colline		1	1	
Théâtre national de l'Odéon		1	1	
Théâtre national de Strasbourg		1	1	
<b>Sous-total Spectacle vivant</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>9</b>
Centre national des arts plastiques		1	1	
Sèvres-Cité de la céramique	1		1	
<b>Sous-total Arts plastiques</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>50</b>
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>11</b>	<b>13</b>	<b>15</b>

Source : Ministère de la Culture et de la Communication, Direction générale de la création artistiques, 2016



# Conseil d'administration

À l'inverse des comités de direction, les conseils d'administration des établissements publics respectent la parité (51 % de femmes, tableau 13), ce qui représente une réelle amélioration depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 (38 % de femmes). À l'exception du spectacle vivant, tous les domaines d'activité ont une représentation égalitaire, et ce quelle que soit la taille de l'établissement.

Pour les entreprises de l'audiovisuel public, les conseils d'administration ont une représentation féminine moins marquée (39 % de femmes dans l'ensemble, tableau 14). La part des femmes dans les conseils d'administration a peu évolué depuis 2013 (35 % de femmes).

## Établissements publics

Tableau 13 – Composition des conseils d'administration des établissements publics (personnalités qualifiées uniquement), 2014-2016

Unités et %

Domaine d'activité	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2016				Au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2014
	Nombre d'établissements	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)
<b>Domaine d'activité</b>						
Musée, patrimoine <sup>1</sup>	22	60	60	120	50	43
Spectacle vivant <sup>2</sup>	12	24	47	71	34	52
Enseignement	33	96	77	173	55	29
Autre <sup>3</sup>	8	26	14	40	65	51
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>206</b>	<b>198</b>	<b>404</b>	<b>51</b>	<b>38</b>
<b>Taille de l'établissement</b>						
Moins de 100 salarié.e.s	26	73	66	139	53	46
100-499 salarié.e.s	36	91	94	185	49	31
500 salarié.e.s ou plus	13	42	38	80	53	39
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>206</b>	<b>198</b>	<b>404</b>	<b>51</b>	<b>38</b>

1. CMN, CNAP-GP, CAPA, Universcience, Domaine national de Chambord, EPMQB, INHA, INRAP, INP, Musée d'Orsay, Musée du Louvre, Château, musée et domaine national de Versailles, Musée national des arts asiatiques-Guimet, MuCEM, Musée national Picasso-Paris, Château de Fontainebleau, Musée Rodin, Musées Henner et Moreau, OPPIC, Palais de la Porte Dorée, RMN-GP Sèvres-Cité de la céramique.  
2. CND, CNCVJ, Cité de la musique, Comédie-Française, EPPGHV, Opéra comique, Opéra national de Paris, Philharmonie de Paris (à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016), Théâtre national de Chaillot, Théâtre national de l'Odéon, Théâtre national de la Colline, Théâtre national de Strasbourg.  
3. AFR, BNF, BPI, CNC, CNAP, CNL, INA, Villa Arson.

Source : Ministère de la Culture et de la Communication, Secrétariat général, Services des ressources humaines, 2016

## Audiovisuel public

Tableau 14 – Composition des conseils d'administration dans les entreprises de l'audiovisuel public, 2014-2016

Unités et %

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2016			Au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2014
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)
<b>Conseil d'administration</b>					
France Télévisions	6	9	15	40	27
Arte France *	6	9	15	40	43
Radio France	5	8	13	38	42
INA	4	8	12	33	50
France Médias Monde	7	8	15	47	50
<b>Ensemble de l'audiovisuel public</b>	<b>26</b>	<b>40</b>	<b>66</b>	<b>39</b>	<b>42</b>
<b>Dont : personnalités indépendantes</b>					
France Télévisions	2	3	5	40	40
Arte France (conseil de surveillance)	0	3	3	0	0
Radio France	2	2	4	50	50
INA	2	2	4	50	50
France Médias Monde	2	3	5	40	40
<b>Ensemble de l'audiovisuel public</b>	<b>8</b>	<b>13</b>	<b>21</b>	<b>38</b>	<b>38</b>

\* Le périmètre retenu est celui du conseil de surveillance et du directoire.

Source : Entreprises de l'audiovisuel public, Ministère de la Culture et de la Communication, Direction générale des médias et des industries culturelles, 2016

# Commissions et instances consultatives

La part des femmes dans les commissions et instances consultatives du ministère de la Culture et de la Communication et des établissements publics placés sous sa tutelle (Centre national de la chanson, des variétés et du jazz, Centre national du cinéma et de l'image animée et Centre national du livre) reste faible : entre 20 % et 30 % de femmes (tableaux 15, 16 et 17). Le Centre national du livre fait exception : la part des femmes y a nettement progressé par rapport à 2013, passant de 41 % à 51 % (tableau 18).

Au-delà du nombre de membres dans les commissions, la part des femmes présidentes et vice-présidentes de commissions est bien plus faible que la part des femmes dans les commissions : 7 % contre 23 % pour le Centre national de la chanson, des variétés et du jazz, 27 % contre 42 % pour le Centre national du cinéma et de l'image animée.

## Ministère de la Culture et de la Communication

Tableau 15 – Part des femmes dans les commissions et instances consultatives placées directement auprès du ministère de la Culture et de la Communication en 2013

Unités et %

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2013			Part des femmes (%)
	Femmes	Hommes	Total	
<b>Commissions relevant de* :</b>				
Cabinet de la Ministre**	12	39	51	24
Secrétariat général	84	175	259	32
Direction générale des patrimoines	172	449	621	28
Direction générale de la création artistique	71	183	254	28
Direction générale des médias et des industries culturelles	29	46	75	39
<b>Total</b>	<b>368</b>	<b>892</b>	<b>1 260</b>	<b>29</b>

\* Il s'agit ici de la Direction ou du service suivant principalement la commission en question.  
\*\* Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication (35 membres) et Conseil de l'ordre des Arts et Lettres (16 membres).  
Notes : – les données 2014 et 2015 n'étant pas disponibles, ce tableau n'a pas été actualisé par rapport à l'édition précédente.  
– Certaines femmes peuvent être présentes dans plusieurs commissions.

Source : Ministère de la Culture et de la Communication, Secrétariat général, sous-direction des affaires juridiques, 2014

## Centre national de la chanson, des variétés et du jazz

Tableau 16 – Part des femmes dans les instances du Centre national de la chanson, des variétés et du jazz (CNV) en 2015

Unités et %

En nombre de mandats*	Au 1 <sup>er</sup> octobre 2015			Part des femmes (%)
	Femmes	Hommes	Total	
<b>Ensemble des instances du CNV</b>	<b>67</b>	<b>235</b>	<b>302</b>	<b>22</b>
Président.e.s et vice-président.e.s	2	28	30	7
Membres et membres suppléant.e.s	65	207	272	24
<i>dont membres titulaires</i>	51	158	209	24
<i>dont membres suppléant.e.s</i>	14	49	63	22
<b>Conseil d'administration</b>	<b>12</b>	<b>29</b>	<b>41</b>	<b>29</b>
Président.e	0	1	1	0
Membres et membres suppléant.e.s	12	28	40	30
<b>Comité des programmes**</b>	<b>4</b>	<b>16</b>	<b>20</b>	<b>20</b>
Président.e	0	1	1	0
Membres	4	15	19	21
<b>Conseil d'orientation</b>	<b>5</b>	<b>15</b>	<b>20</b>	<b>25</b>
Président.e	0	1	1	0
Membres	5	14	19	26
<b>Commissions***</b>	<b>46</b>	<b>175</b>	<b>221</b>	<b>21</b>
Président.e.s et vice-président.e.s	2	25	27	7
Membres et membres suppléant.e.s	44	150	194	23

\* Plusieurs mandats peuvent être exercés par les mêmes personnes.  
 \*\* Le comité des programmes réunit le.a président.e du CA, les président.e.s et vice-président.e.s des commissions et quelques personnalités qualifiées.  
 \*\*\* Les commissions en charge de l'instruction des dossiers de demande d'aides sont au nombre de 10.

Source : Centre national de la chanson, des variétés et du jazz, 2015

## Centre national du cinéma et de l'image animée

Tableau 17 – Part des femmes dans les commissions du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), 2013-2015

Unités et %

	Juin 2015			Juin 2013	
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)
Président.e.s et vice-président.e.s	13	35	48	27	31
Membres et membres suppléant.e.s	273	373	646	42	40
<b>Total</b>	<b>286</b>	<b>408</b>	<b>694</b>	<b>41</b>	<b>40</b>

Source : Centre national du cinéma et de l'image animée, 2015

## Centre national du livre

Tableau 18 – Part des femmes dans les membres des commissions du Centre national du livre (CNL), 2013-2015

Unités et %

	2015			2014	2013
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)
Président.e.s	9	9	18	50	28
Membres	119	115	234	51	42
<b>Total</b>	<b>128</b>	<b>124</b>	<b>252</b>	<b>51</b>	<b>41</b>

Source : Centre national du livre, 2016

Tableau 19 – Part des femmes dans les membres et président.e.s des commissions du Centre national du livre, 2013-2015

Unités et %

Commissions	2015			2014	2013
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)
Arts et bibliophilie	4	11	15	27	20
Bande dessinée	7	8	15	47	38
Diffusion*	13	2	15	87	91
Économie numérique	7	9	16	44	15
Extraduction littérature	8	4	12	67	56
Extraduction sciences humaines et sociales	7	5	12	58	36
Jeunesse	6	7	13	46	73
Librairies de référence	8	7	15	53	50
Librairies francophones à l'étranger	3	10	13	23	25
Littérature classique	8	6	14	57	38
Littérature scientifique et technique	3	5	8	38	11
Littératures étrangères	9	8	17	53	50
Philosophie	8	8	16	50	42
Poésie	8	8	16	50	38
Roman	5	6	11	45	27
Sciences humaines et sociales	7	12	19	37	24
Théâtre	10	4	14	71	60
Vie littéraire	7	4	11	64	58
<b>Total général</b>	<b>128</b>	<b>124</b>	<b>252</b>	<b>51</b>	<b>41</b>

\* Bibliothèques.

Source : Centre national du livre, 2016

## Emploi et rémunération

En 2014, près de 11 000 agents titulaires travaillent au ministère de la Culture et de la Communication, et les femmes représentent 53 % des effectifs. Au sein des différentes catégories statutaires, les femmes représentent 49 % des effectifs de la catégorie A, 59 % des effectifs de la catégorie B et 54 % des effectifs de la catégorie C (tableau 20).

Les revenus des agents titulaires dépendent de leur niveau indiciaire (IM moyen dans le tableau 20) et des primes qu'ils reçoivent. La progression indiciaire étant principalement liée à l'ancienneté, c'est le montant des primes qui peut conditionner une éventuelle inégalité salariale entre femmes et hommes. Pour neutraliser le biais de génération (des hommes en fin de carrière et des femmes en début de carrière auront nécessairement des primes différentes), on compare le montant moyen des primes reçues par les femmes rapporté à leur niveau indiciaire moyen à ce même rapport calculé pour les hommes.

Cette comparaison révèle une inégalité entre les primes des femmes et des hommes pour les catégories A et C, ainsi qu'une parité salariale pour les catégories B. L'analyse par corps permet d'affiner ce constat : à l'exception des professeures dans les écoles nationales supérieures d'art et d'architecture, des chargées d'études documentaires et des assistantes ingénieures, les femmes des catégories A reçoivent moins de primes que les hommes à niveau indiciaire comparable.

Dans les établissements publics et les entreprises de l'audiovisuel public, les inégalités salariales persistent en 2013 (tableaux 21 et 23). Elles sont légèrement moins présentes chez les jeunes âgés de 18 à 29 ans : respectivement – 4,7 % dans les établissements publics et – 13,2 % dans les entreprises de l'audiovisuel public. De plus, alors que ces établissements et entreprises ont sensiblement le même nombre de femmes et d'hommes salariés, les femmes sont largement sous-représentées parmi les salariés les mieux rémunérés et sur-représentées parmi les salariés les moins bien rémunérés.

## Ministère de la Culture et de la Communication

Tableau 20 – Rémunérations comparées des agents du ministère de la Culture et de la Communication en 2014\*

Unités et %

Par corps			Femmes		Hommes		Effectif total**	Part des femmes dans l'effectif en 2013****	[Montant moy. primes servies/ IM moy.] Femmes/ [Montant moy. primes servies/ IM moy.] Hommes	
Catégorie d'emploi	Corps	Catégorie	IM moyen***	Montant moyen primes servies	IM moyen***	Montant moyen primes servies				
<b>Administrative</b>										
	Administrateur.rice.s civil.e.s	A	846	33 661	875	37 479	46	50	93	
	Attaché.e.s adm. état	A	584	11 541	608	13 253	478	62	91	
	Emplois fonctionnels	A	946	30 921	966	32 483	158	49	97	
	Inspecteur.rice.s conseiller.ères.s créat.	A	680	6 809	675	7 303	157	54	93	
	Inspecteur.rice.s généraux.ales aff. c.	A	1 167	37 845	1 201	38 912	24	33	100	
	Secrétaires administratif.ve.s	B	439	4 894	441	5 043	661	80	97	
	Adj. Adm. état	C	366	3 933	352	3 783	1 510	84	100	
<b>Scientifique</b>										
	Architectes urbanistes	A	699	14 092	781	16 734	245	40	94	
	Assistant.e.s ingénieur.e.s	A	476	3 506	499	3 320	47	63	111	
	Bibliothécaires	A	551	4 323	500	4 891	35	76	80	
	Chargé.e.s d'études doc.	A	557	5 313	580	5 172	369	77	107	
	Conservateur.rice.s gaux bib.	A	1 091	8 973	1 124	9 425	44	47	98	
	Conservateur.rice.s bibliothèque	A	722	6 029	725	6 428	160	65	94	
	Conservateur.rice.s patrimoine	A	707	6 305	802	7 759	661	57	92	
	Ingénieur.e.s de recherche	A	715	7 759	756	7 759	80	42	97	
	Ingénieur.e.s d'études	A	619	4 541	600	4 643	183	52	95	
	Bibliothécaires assis. spec.	B	494	3 314	442	3 608	55	50	82	
	Secrétaires de documentation	B	416	3 503	427	3 849	204	65	93	
	Technicien.ne.s de recherche	B	439	3 132	457	3 445	80	72	95	
<b>Surveillance</b>										
	Adjoint.e.s techni. asm	C	342	4 213	353	4 500	1 953	40	97	
	Magasinier.ère.s spécialisé.e.s	C	356	3 467	368	3 736	26	45	96	
<b>Technique et enseignement</b>										
	Chef.fe.s de travaux d'art	A	536	5 132	567	5 176	76	36	105	
	Ingénieur.e.s des serv. culturels	A	483	4 486	547	5 751	202	43	88	
	Professeur.e.s des ENSArt	A	583	1 515	619	1 441	626	27	112	
	Technicien.ne.s d'art	B	425	4 184	453	4 239	469	53	105	
	Technicien.ne.s des s.c. et b.f.	B	412	5 069	443	4 843	573	37	113	
	Adj. tech. état	C	368	3 784	363	3 958	377	15	94	
<b>Par catégories statutaires</b>										
	Catégorie	Effectif**	IM Moyen***	Montant moyen primes servies	Effectif**	IM Moyen***	Montant moyen primes servies	Part des femmes dans l'effectif total	[Montant moy. primes servies/ IM moy.] Femmes/ [Montant moy. primes servies/ IM moy.] Hommes	
<b>Ministère</b>										
	Agents titulaires	A	2 319	645	8 217	2 408	701	9 655	49	92
		B	1 290	431	4 513	879	446	4 613	59	101
		C	2 130	358	4 024	1 795	356	4 292	54	93

\* Dernières données disponibles.

\*\* Personnes physiques.

\*\*\* IM = indice majoré.

\*\*\*\* La répartition femmes/hommes par corps n'est pas disponible en 2014.

Source : Ministère de la Culture et de la Communication, Secrétariat général, Service des ressources humaines, 2015

## Précisions

Le tableau ci-contre présente pour chaque corps de titulaires (ou chaque catégorie statutaire), pour les femmes d'une part et pour les hommes d'autre part, le montant annuel moyen de primes versé pour un équivalent temps plein et l'indice moyen de rémunération. Ces moyennes ont été calculées à partir des données constituées par la population des agents titulaires du ministère de la Culture et de la Communication rémunérés sur le budget de titre 2 pendant douze mois consécutifs, en excluant les agents entrés ou sortis en cours d'année.

Afin de neutraliser les différences indemnitaires liées à l'avancement dans la carrière, la comparaison n'est pas directement établie entre les montants indemnitaires moyens servis aux femmes et aux hommes, mais sur la base d'un indicateur construit comme suit :  $[\text{montant moyen des primes servies aux femmes} / \text{IM moyen des femmes}] / [\text{montant moyen des primes servies aux hommes} / \text{IM moyen des hommes}]$ .

À titre d'exemple, l'indicateur ainsi calculé pour le corps des administrateurs civils est égal à 0,9 et témoigne d'une rémunération indemnitaire des femmes inférieure à celle des hommes. *A contrario*, dans le corps des chargés d'études documentaires, la rémunération indemnitaire des femmes apparaît supérieure à celle des hommes avec un indicateur supérieur à 1.

Les montants indemnitaires moyens comparés femmes / hommes font ressortir une inégalité de la rémunération indemnitaire selon la catégorie statutaire et le corps d'appartenance. Des inégalités en défaveur des femmes sont observées au sein des catégories A et C, particulièrement dans la filière administrative.

## Périmètre

Le calcul du montant moyen des primes servies a été volontairement limité aux types de primes dans l'attribution desquelles une discrimination selon le genre est susceptible d'être observée : primes attachées à la manière de servir de l'agent par opposition aux primes de service fait. Ont été retenues à ce titre :

- indemnités d'administration et de technicité D.2002-61 (adjoints administratifs, secrétaires administratifs, adjoints techniques, techniciens des services culturels, secrétaires de documentation, adjoints d'accueil, de surveillance et de magasinage, magasiniers) ;
- indemnités forfaitaires pour travaux supplémentaires D.2002-62 et D.2002-63 (secrétaires administratifs, techniciens d'art, chefs de travaux d'art, techniciens des services culturels, chargés d'études documentaires, bibliothécaires, bibliothécaires assistants spécialisés) ;
- primes de rendement D.50-196 (adjoints administratifs, secrétaires administratifs, adjoints techniques, secrétaires de documentation, chargés d'études documentaires) ;
- primes de fonction et de résultats D.2008-1533 (administrateurs civils, emplois fonctionnels, attachés) ;
- indemnités de fonctions, indemnités de performance (emplois fonctionnels) ;
- primes d'activité (inspecteurs généraux des affaires culturelles) ;
- indemnités de charges administratives D.94-751 (ICCEAAC) ;
- indemnités de rendement et de fonctions D.2007-1366 (architectes urbanistes de l'État) ;
- indemnités scientifiques D.90-409 (conservateurs du patrimoine) ;
- primes de rendement D.90-408 (conservateurs généraux du patrimoine) ;
- indemnités spéciales D.98-40 (conservateurs de bibliothèque) ;
- primes de rendement D.92-33 (conservateurs généraux de bibliothèque) ;
- primes de technicité forfaitaire des bibliothèques (bibliothécaires, bibliothécaires assistants spécialisés) ;
- primes de participation à la recherche scientifique D.92-990 (ingénieurs de recherche, ingénieurs d'études, assistants ingénieurs, techniciens de recherche) ;
- primes de service et de rendement D.200-950 (ingénieurs des services culturels).



## Établissements publics

**Tableau 21 – Écart entre le salaire horaire moyen des femmes et des hommes dans les établissements publics du ministère de la Culture et de la Communication, 2012-2013**

En %

	2012	2013
Ensemble des salarié.e.s	- 5,3	- 7,2
<b>Détail par âge</b>		
18-29 ans	- 3,4	- 4,7
30-49 ans	- 4,5	- 5,6
50 ans ou plus	- 4,0	- 6,6

Lecture : en 2013, parmi les salarié.e.s des établissements publics, le salaire horaire moyen des femmes est inférieur de 7,2 % à celui des hommes. Cet écart est de - 4,7 % chez les salarié.e.s âgé.e.s de 18 à 29 ans.  
 Champ : ensemble des salaires pour les salarié.e.s dont l'emploi principal se situe au sein des établissements publics du Ministère de la Culture et de la Communication.  
 Dernières données disponibles, homogènes entre 2012 et 2013.

Source : Insee (déclarations annuelles de données sociales), Ministère de la Culture et de la Communication, Secrétariat général, Département des études, de la prospective et des statistiques, 2013

**Tableau 22 – Part des femmes selon le niveau de rémunération dans les établissements publics du ministère de la Culture et de la Communication, 2012-2013**

En %

	2012	2013
Ensemble des salarié.e.s des établissements publics	52,7	52,6
<b>Détail par niveau de rémunération</b>		
10 % de salarié.e.s les moins bien rémunéré.e.s	59,7	60,1
...		
10 % de salarié.e.s les mieux rémunéré.e.s	47,0	43,3
5 % de salarié.e.s les mieux rémunéré.e.s	48,3	41,1
1 % de salarié.e.s les mieux rémunéré.e.s	49,5	36,3

Lecture :  
 - en 2013, parmi l'ensemble des salarié.e.s des établissements publics du Ministère de la Culture et de la Communication, on compte 52,6 % de femmes ;  
 - en 2013, parmi les 1 % de salarié.e.s les mieux rémunéré.e.s de ces établissements, la part des femmes n'est plus que de 36,3 %.  
 Champ : ensemble des salaires pour les salarié.e.s dont l'emploi principal se situe au sein des établissements publics du Ministère de la Culture et de la Communication.  
 Le critère de rémunération est le salaire horaire moyen.  
 Dernières données disponibles, homogènes entre 2012 et 2013.

Source : Insee (déclarations annuelles de données sociales), Ministère de la Culture et de la Communication, Secrétariat général, Département des études, de la prospective et des statistiques, 2013

## Audiovisuel public

**Tableau 23 – Écart entre le salaire horaire moyen des femmes et des hommes dans les entreprises de l'audiovisuel public, 2012-2013**

En %

	2012	2013
Ensemble des salarié.e.s	- 13,2	- 13,2
<b>Détail par âge</b>		
18-29 ans	- 0,4	- 3,1
30-49 ans	- 11,3	- 10,7
50 ans ou plus	- 12,5	- 13,0

Lecture : en 2013, parmi les entreprises de l'audiovisuel public, le salaire horaire moyen des femmes est inférieur de 13,2 % à celui des hommes. Cet écart est de - 3,1 % chez les salarié.e.s âgé.e.s de 18 à 29 ans.  
 Champ : ensemble des salaires pour les salarié.e.s dont l'emploi principal se situe au sein des entreprises de l'audiovisuel public.  
 Dernières données disponibles, homogènes entre 2012 et 2013.

Source : Insee (déclarations annuelles de données sociales), Ministère de la Culture et de la Communication, Secrétariat général, Département des études, de la prospective et des statistiques, 2013

**Tableau 24 – Part des femmes selon le niveau de rémunération dans les entreprises de l'audiovisuel public, 2012-2013**

En %

	2012	2013
Ensemble des salarié.e.s des établissements publics	46,0	45,9
<b>Détail par niveau de rémunération</b>		
10 % de salarié.e.s les moins bien rémunéré.e.s	59,7	58,3
...		
10 % de salarié.e.s les mieux rémunéré.e.s	28,5	29,2
5 % de salarié.e.s les mieux rémunéré.e.s	27,1	28,8
1 % de salarié.e.s les mieux rémunéré.e.s	18,9	15,4

Lecture :  
 - en 2013, parmi l'ensemble des salarié.e.s des entreprises de l'audiovisuel public, on compte 45,9 % de femmes.  
 - en 2013, parmi les 1 % de salarié.e.s les mieux rémunéré.e.s de ces entreprises, la part des femmes n'est plus que de 15,4 %.  
 Champ : ensemble des salaires pour les salarié.e.s dont l'emploi principal se situe au sein des entreprises de l'audiovisuel public.  
 Le critère de rémunération est le salaire horaire moyen.  
 Dernières données disponibles, homogènes entre 2012 et 2013.

Source : Insee (déclarations annuelles de données sociales), Ministère de la Culture et de la Communication, Secrétariat général, Département des études, de la prospective et des statistiques, 2013

# Jury et concours

## Établissements publics

Tableau 25 – Composition des jurys des examens professionnels du ministère de la Culture et de la Communication en 2015

Unités et %

	Nombre de membres du jury (dont présidence)					Présidence du jury				
	2015			2014		2015				2014
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)
<b>Concours</b>										
Catégorie A	40	92	132	30	35	4	16	20	20	31
Catégorie B	14	14	28	50	41	2	5	7	29	0
Catégorie C	1	3	4	25	59	0	1	1	0	75
<b>Total concours</b>	<b>55</b>	<b>109</b>	<b>164</b>	<b>34</b>	<b>39</b>	<b>6</b>	<b>22</b>	<b>28</b>	<b>21</b>	<b>27</b>
<b>Examens professionnels et procédures « loi Sauvadet »</b>										
Catégorie A	13	10	23	57	43	2	3	5	40	0
Catégorie B	25	25	50	50	48	3	7	10	30	62
Catégorie C	4	7	11	36	38	1	2	3	33	50
<b>Total examens professionnels et procédures « loi Sauvadet »</b>	<b>42</b>	<b>42</b>	<b>84</b>	<b>50</b>	<b>46</b>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>18</b>	<b>33</b>	<b>50</b>
<b>Total concours, examens professionnels et procédures « loi Sauvadet »</b>	<b>97</b>	<b>151</b>	<b>248</b>	<b>39</b>	<b>40</b>	<b>12</b>	<b>34</b>	<b>46</b>	<b>26</b>	<b>35</b>

Source : Ministère de la Culture et de la Communication, Secrétariat général, Services des ressources humaines, 2016

**Secteur culturel et artistique**

## Postes de direction

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, les femmes sont encore peu présentes aux postes de direction des lieux de création et de diffusion subventionnés par le ministère de la Culture et de la Communication (26 %, tableau 26). Elles sont majoritaires dans les arts plastiques (62 % des centres d'art, 55 % des fonds régionaux d'art contemporain) mais leur présence dans le spectacle vivant est très faible (10 % des scènes de musiques actuelles et, en particulier, aucune femme à la direction d'un orchestre). La situation a peu changé depuis 2013, l'évolution la plus notable concerne les scènes nationales (25 % de femmes directrices en 2016 contre aucune en 2013).

Les femmes sont légèrement plus visibles aux postes d'encadrement des services territoriaux agréés en archéologie préventive (30 %, tableau 29) ainsi qu'à la direction des grands musées de France (33 %, tableau 28). Elles sont en revanche moins nombreuses à la tête des établissements de l'enseignement supérieur Culture (20 %, tableau 29).

Enfin, parmi les 100 plus grandes entreprises culturelles en France, on ne compte que 7 femmes aux postes de direction, proportion stable depuis 2014.

### Création artistique – Structures subventionnées

Tableau 26 – Part des femmes parmi les directeur.ice.s des lieux de création et de diffusion des arts plastiques et du spectacle vivant subventionnés par le ministère de la Culture et de la Communication\*, 2014-2016

Unités et %

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2016			Au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2014
	Nombre de structures	Part mixte (%)	Part des hommes (%)	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)
Centres chorégraphiques nationaux (CCN)	19	5	84	11	16
Centres d'art	47	2	36	62	59
Centres de développement chorégraphique (CDC)	12	0	42	58	42
Centres dramatiques nationaux (CDN) et régionaux (CDR)	38	11	68	21	10
Centres nationaux de création musicale (CNCM)	6	0	100	0	0
Centres nationaux des arts de la rue et assimilés (CNAR)	14	21	57	21	15
Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC)	23	0	45	55	61
Opéras	13	0	85	15	15
Orchestres**	24	0	100	0	0
Pôles nationaux des arts du cirque (PNAC)	12	8	67	25	29
Scènes de musiques actuelles (SMAC)	87	2	87	10	13
Scènes nationales	71	0	72	28	0
<b>Total</b>	<b>366</b>	<b>3</b>	<b>71</b>	<b>26</b>	<b>26</b>

\* Structures subventionnées dans le cadre du programme « Création » (programme 131).  
 \*\* Directeur artistique.  
 Note : hors structures nationales.

Source : Ministère de la Culture et de la Communication, Direction générale de la création artistique, 2016

### Collectivités territoriales

Tableau 27 – Part des femmes parmi les chef.fe.s des services territoriaux agréés en archéologie préventive, 2014-2016

Unités et %

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2016			Au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2014
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)
<b>Répartition par structure de tutelle</b>					
Commune	4	17	21	19	22
Groupement de communes	4	4	8	50	42
Métropole	0	4	4	0	nd
Conseil général	11	19	30	37	38
Groupe de départements	0	1	1	0	nd
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>45</b>	<b>64</b>	<b>30</b>	<b>33</b>

Source : Ministère de la Culture et de la Communication, Observatoire de l'archéologie, 2016

**Tableau 28 – Part des femmes dirigeant les musées de France (hors musées nationaux), 2014-2015**

Unités et %

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2015			Au 1 <sup>er</sup> janvier 2014	
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)
Musées de France accueillant le plus de visiteur.se.s (30 établissements)	10	20	30	33	37

Hors musées nationaux.  
Note : les données 2016 n'étant pas disponibles, ce tableau n'a pas été actualisé par rapport à l'édition précédente.

Source : Ministère de la Culture et de la Communication, Direction générale des Patrimoines, Service des musées de France, 2015

**Tableau 29 – Part des femmes parmi les directeur.ice.s des établissements nationaux, territoriaux et associatifs de l'enseignement supérieur Culture, 2015-2016**

Unités et %

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2016			Au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)
Établissements publics nationaux	10	23	33	30	30
Établissements publics de coopération culturelle (EPCC) et associations	16	43	59	27	20
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>66</b>	<b>92</b>	<b>28</b>	<b>24</b>

Source : Ministère de la Culture et de la Communication, Secrétariat général, Département de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la technologie, 2016

## Entreprises culturelles

**Tableau 30 – Part des femmes à la direction des 100 plus grandes entreprises culturelles en France, 2015-2016**

Unités et %

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2016			Au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)
<b>Répartition par secteur d'activité</b>					
Livre, presse, édition	4	39	43	9	9
Autres secteurs (audiovisuel, spectacle, publicité, etc.)	3	54	57	5	7
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>93</b>	<b>100</b>	<b>7</b>	<b>8</b>

Champ : 100 entreprises ayant le chiffre d'affaires le plus important en 2013, hors établissements publics et entreprises de l'audiovisuel public.

Source : Insee (Esane), Ministère de la Culture et de la Communication, Secrétariat général, Département des études, de la prospective et des statistiques, 2016

# Accès aux moyens de production

En plus d'être peu présentes à la direction des institutions de création et de diffusion labellisées par le ministère de la Culture et de la Communication (26 % de femmes directrices, tableau 26), les femmes directrices gèrent plutôt les institutions disposant de budgets modestes (54 % de femmes directrices d'institutions dotées d'un budget inférieur à 500 000 euros, contre 5 % pour celles dotées d'un budget supérieur à 10 millions d'euros, tableau 31).

Parmi les bourses accordées par le Centre national du livre aux auteurs et traducteurs, les femmes représentent 43 % des demandeurs et 43 % des bénéficiaires d'aide (tableau 32). Cependant, les montants moyens des aides accordées aux femmes sont inférieurs de 19 % à ceux reçus par les hommes. Cette différence se retrouve dans la plupart des domaines éditoriaux, seules la poésie, l'histoire et les sciences sociales font exception (tableau 33).

En 2014, un quart des bénéficiaires de l'avance sur recettes du Centre national du cinéma et de l'image animée sont des femmes (tableau 34). Le devis moyen des films d'initiative française est de 2,7 millions d'euros pour une femme contre 4,4 millions d'euros pour un homme (tableau 35), soit un écart de 38 %, différence stable depuis 2010.

## Création artistique

Tableau 31 – Part des femmes dirigeant des institutions labellisées\* selon le budget de l'établissement, 2014-2015

Unités et %

Budget 2014/2015	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2016			Part des femmes (%)
	Nombre de structures	Part mixte (%)	Part des hommes (%)	
Inférieur à 500 000 €	49	2	44	54
Entre 500 000 et 1 000 000 €	80	1	72	27
Entre 1 000 000 et 2 000 000 €	77	7	63	30
Entre 2 000 000 et 5 000 000 €	114	3	82	15
Entre 5 000 000 et 10 000 000 €	27	7	74	19
Supérieur ou égal à 10 000 000 €	19	0	95	5
<b>Total</b>	<b>366</b>	<b>3</b>	<b>71</b>	<b>26</b>

\* Structures labellisées dans le cadre du programme « Création » (programme 131) hors structures nationales : Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC), Centres d'art, Centres de développement chorégraphique (CDC), Scènes nationales, Centre chorégraphiques nationaux (CCN), Orchestres, Scènes de musiques actuelles, Pôles cirques, Centres dramatiques nationaux (CDN) et régionaux (CDR), Opéras, Centres nationaux de création musicale, Centres nationaux des arts de la rue.

Source : Ministère de la Culture et de la Communication, Direction générale de la création artistique, 2016

## Livre

Tableau 32 – Aides accordées par le Centre national du livre (CNL) pour les auteurs et les traducteurs, par type d'aide, 2014-2015

Unités, milliers d'euros, euros et %

	Nombre de demandes			Nombre d'aides accordées			Montant total des aides accordées			Montant moyen des aides accordées			
	2015		2014	2015		2014	2015		2014	2015		2014	
	Total	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)	Total (milliers d'euros)	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)	Total (milliers d'euros)	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)	Femmes (euros)	Hommes (euros)	Écart F/H (%)	Écart F/H (%)
Action territoriale	3	0	nd	3	0	nd	18	0	nd	0	6 000	–	nd
Assistance culturelle*	24	25	44	24	25	41	171	22	27	6 217	7 444	– 16	– 48
Bourses	457	44	42	193	35	41	1 607	33	39	7 875	8 572	– 8	– 10
Bourses de résidence	36	39	26	22	41	31	110	45	30	5 556	4 615	20	– 3
Bourses de traduction	11	27	39	10	20	39	21	12	28	1 250	2 250	– 44	– 39
Traducteurs étrangers	72	64	53	54	57	55	210	58	53	3 935	3 826	3	– 8
<b>Total</b>	<b>603</b>	<b>45</b>	<b>43</b>	<b>306</b>	<b>38</b>	<b>43</b>	<b>2 137</b>	<b>35</b>	<b>38</b>	<b>6 442</b>	<b>7 313</b>	<b>– 12</b>	<b>– 19</b>

\* Action sociale auprès des auteurs.s menée en collaboration avec la Société des gens de lettre (SGDL).

Note de lecture : en 2015, 457 demandes de bourses ont été faites auprès du CNL (dont 44 % par des femmes), 193 ont été accordées (dont 35 % à des femmes). Le montant total des aides versées pour les bourses est de 1,61 millions d'euros (dont 33 % pour des femmes). Parmi les auteurs ayant obtenu une aide pour une bourse, le montant moyen de l'aide versée est de 7 875 euros pour une femme et de 8 572 euros pour un homme.

Source : Centre national du livre, 2016

Tableau 33 – Aides accordées par le Centre national du livre pour les auteurs et les traducteurs, par domaine éditorial en 2015

Unités, milliers d'euros, euros et %

	Nombre d'aides accordées		Montants total des aides accordées		Montant moyen des aides accordées		
	Total	Part des femmes (%)	Total (milliers d'euros)	Part des femmes (%)	Femmes (euros)	Hommes (euros)	Écart F/H (%)
Arts et bibliophilie	4	25	38	18	7 000	10 333	- 32
Bande dessinée	46	33	347	29	6 767	7 903	- 14
Histoire et sciences humaines et sociales	12	33	89	39	8 750	6 750	30
Jeunesse	34	53	320	46	8 167	10 813	- 24
Littérature classique et critique littéraire	1	0	14	0	-	14 000	-
Littérature scientifique et technique	2	50	7	50	3 500	3 500	0
Littératures étrangères	13	23	93	18	5 500	7 600	- 28
Philosophie	3	33	35	20	7 000	14 000	- 50
Poésie	22	32	172	47	11 500	6 067	90
Roman	53	30	408	28	7 219	7 905	- 9
Théâtre	12	33	94	26	6 125	8 688	- 29

Source : Centre national du livre, 2016

## Cinéma et audiovisuel

Tableau 34 – Bénéficiaires de l'avance sur recettes du Centre national du cinéma et de l'image animée, 2008-2014

Unités et %

	Nombre de projets aidés	Répartition selon le sexe du réalisateur			
		Femmes (%)	Hommes (%)	Mixte* (%)	Total (%)
2008	72	27,8	69,4	2,8	100,0
2009	72	19,4	77,8	2,8	100,0
2010	72	26,4	72,2	1,4	100,0
2011	64	28,1	67,2	4,7	100,0
2012	61	31,1	65,6	3,3	100,0
2013	68	29,4	63,2	7,4	100,0
2014	57	26,3	71,9	1,8	100,0

\* Films coréalisés par des personnes de sexe différent.  
Note : le nombre de demandes d'aides étant très important, il n'existe pas de répartition de celles-ci par sexe.

Source : Centre national du cinéma et de l'image animée, 2015

Tableau 35 – Devis moyen des films d'initiative française, 2008-2014

Millions d'euros et %

	Devis moyen en millions d'euros en fonction du sexe du réalisateur				Écarts femmes/hommes (%)
	Femmes	Hommes	Mixtes*	Ensemble	
2008	3,34	7,25	3,06	6,42	- 54
2009	4,21	5,32	4,52	5,10	- 21
2010	3,56	6,00	5,80	5,48	- 41
2011	3,49	6,14	4,35	5,48	- 43
2012	3,45	5,66	2,48	5,10	- 39
2013	3,15	5,53	1,41	4,90	- 43
2014	2,71	4,38	0,19	3,94	- 38

\* Films coréalisés par des personnes de sexe différent.  
Lecture : en 2014, le devis moyen des films d'initiative française réalisés par des femmes est de 2,71 millions d'euros, soit 38 % de moins que le devis moyen des films réalisés par des hommes (4,38 millions d'euros).

Source : Centre national du cinéma et de l'image animée, 2015

# Présence des femmes dans les programmations artistiques et dans les médias

Près de 2 500 spectacles de théâtre, cirque ou danse ont été programmés par les théâtres nationaux et les structures labellisées, 27 % ont été mis en scène par une femme et 10 % par une équipe mixte (tableau 36). La part des femmes ne progresse pas par rapport aux saisons précédentes. C'est pour les spectacles destinés au jeune public que l'on retrouve le plus de femmes metteuses en scène (40 %), tandis que le cirque reste un genre très masculin (16 % de femmes). L'analyse par nombre de représentations est relativement similaire (tableau 37). La diminution de la part des femmes signifie qu'en moyenne les pièces mises en scène par des femmes sont moins représentées que celles mises en scène par des hommes.

Dans la musique, la programmation des lieux musicaux pour la saison 2015-2016 laisse peu de place aux femmes : si 26 % des opéras sont mis en scène par des femmes, seuls 4 % des chefs d'orchestre programmés sont des cheffes d'orchestre.

Dans les fonds d'art contemporain, une minorité d'œuvres acquises en 2013 ont été réalisées par des plasticiennes (16 % pour le fonds national, 28 % pour les fonds régionaux, tableau 39). Ce faible nombre d'acquisitions se traduit par un faible nombre d'artistes femmes exposées : 23 % dans les fonds régionaux d'art contemporain, 33 % dans les centres d'art (tableau 40). Pour les acquisitions comme les expositions, la part des femmes stagne, voire baisse, depuis 2011.

En 2014, 40 % des courts-métrages produits ont été réalisés par des femmes, une part en nette augmentation par rapport à 2009 (32 %, tableau 43). Pour les longs-métrages agréés, les réalisatrices sont en nette minorité (21 %, tableau 44), même si la tendance est légèrement à la hausse par rapport à 2008 (18 %).

En 2014, près de la moitié des détenteurs de la carte de presse étaient des femmes (tableau 46), une proportion à la hausse par rapport à 2000 (40 %). Les femmes journalistes sont principalement présentes dans la presse écrite (48 % de femmes).

Sur une sélection de programmes de l'audiovisuel public de 2014 ou 2015, la part d'expertes ou d'invitées oscille entre 20 % et 40 %, proportion stable par rapport aux années précédentes.

## Lieux de spectacles (théâtre, danse, cirque)

Tableau 36 – Répartition des spectacles programmés selon le sexe du metteur en scène/chorégraphe, 2011-2014

Unités et %

	Saison 2013/2014			Saison 2012/2013	Saison 2011/2012
	Nombre de spectacles	Mixte (%)	Hommes (%)	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)
<b>Total</b>	2 461	10	63	27	26
<b>Par type de structure*</b>	128	1	73	26	22
Centres dramatiques nationaux et régionaux (CDN/R)*	64	2	72	27	19
Scènes conventionnées (SC)*	11	0	73	27	13
Scènes nationales (SN)*	27	0	81	19	50
Théâtres nationaux (TN)*	16	0	69	31	15
<b>Par discipline</b>					
Cirque	214	15	69	16	9
Danse	658	12	57	31	32
Théâtre	1 577	9	64	27	25
<b>Par type de public</b>					
Jeune public	236	12	48	40	35
Tout public	2 225	10	64	26	25
<b>Par nationalité</b>					
Française	2 126	9	63	28	27
Étrangère	335	14	62	24	19

\* Créations uniquement.

Lecture : au cours de la saison 2013-2014, 2 461 spectacles ont été programmés dans l'ensemble des lieux de spectacles du champ ici considéré. Parmi ces spectacles, 27 % ont été mis en scène ou chorégraphiés par des femmes. Cette proportion était de 26 % au cours de la saison 2012-2013. Pour la répartition par type de structure, ne sont prises en compte que les créations (et le lieu de création associé) ; un spectacle pouvant être programmé dans plusieurs structures.

Champ : Centres dramatiques nationaux et régionaux (CDN/R), Scènes conventionnées (SC), Scènes nationales (SN), Théâtres nationaux (TN).

Note : les données pour la saison 2014-2015 n'étant pas disponibles, ce tableau n'a pas été actualisé par rapport à l'édition précédente.

Source : Centre national du théâtre, Ministère de la Culture et de la Communication, 2015



Tableau 37 – Répartition des représentations selon le sexe du metteur en scène/chorégraphe, 2011-2014

Unités et %

	Saison 2013-2014			Saison 2012-2013	Saison 2011-2012
	Nombre de représentations	Mixte (%)	Hommes (%)	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)
<b>Total</b>	15 485	8	67	25	24
<b>Par type de structure</b>					
Centres dramatiques nationaux et régionaux (CDN/R)	3 723	6	70	24	22
Scènes conventionnées (SC)	4 093	11	60	29	29
Scènes nationales (SN)	5 583	9	69	22	22
Théâtres nationaux (TN)	2 086	4	72	24	18
<b>Par discipline</b>					
Cirque	1 438	17	72	10	12
Danse	2 235	11	57	33	34
Théâtre	11 719	6	69	25	23
<b>Par type de public</b>					
Jeune public	1 791	14	50	35	41
Tout public	13 694	7	69	23	21
<b>Par nationalité</b>					
Française	13 873	7	68	25	25
Étrangère	1 612	15	60	25	19

Lecture : au cours de la saison 2013-2014, 15 485 représentations ont eu lieu dans l'ensemble des lieux de spectacles du champ ici considéré. Parmi ces représentations, 25 % ont été mises en scène ou chorégraphiées par des femmes. Cette proportion était de 22 % au cours de la saison 2012-2013.  
 Champ : Centres dramatiques nationaux et régionaux (CDN/R), Scènes conventionnées (SC), Scènes nationales (SN), Théâtres nationaux (TN).  
 Note : les données pour la saison 2014-2015 n'étant pas disponibles, ce tableau n'a pas été actualisé par rapport à l'édition précédente.

Source : Centre national du théâtre, Ministère de la Culture et de la Communication, 2015

## Musique

Tableau 38 – Part des femmes dans la programmation des lieux musicaux, 2013-2015

Unités et %

	Saison 2015-2016		Saison 2014-2015	Saison 2013-2014
	Total	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)
<b>Théâtres lyriques, orchestres, festivals*</b>				
Compositeur.rice.s	1 370	1	1	1
Chef.fe.s d'orchestre	584	4	5	3
Solistes	326	28	23	15
Mises en scène d'opéras	924	26	15	20

\* Champ : théâtres lyriques, orchestres permanents, festivals de Beaune/La Chaise-Dieu/Berlioz-La Côte-Saint-André/Aix-en-Provence.

Source : Brochure « Où sont les femmes ? », SACD, 2016

## Arts plastiques

Tableau 39 – Part des œuvres réalisées par des femmes dans les acquisitions du Fonds national d'art contemporain (FNAC) et des Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC), 2011-2013

Unités et %

	2013				Part des œuvres de femmes (%)	2012	Part des œuvres de femmes (%)	2011	Part des œuvres de femmes (%)
	Total d'œuvres acquises	Œuvres mixtes	Œuvres d'hommes	Œuvres de femmes					
<b>Acquisitions FNAC*</b>									
Ensemble des œuvres	283	0	237	46	16	22	30		
<b>Acquisitions FRAC</b>									
Ensemble des œuvres	792	110	461	221	28	19	36		
dont œuvres françaises	320	3	193	124	39	22	34		
dont œuvres étrangères	472	107	268	98	21	16	38		

Dernières données disponibles.

Source : Ministère de la Culture et de la Communication, Direction générale de la création artistique, 2016

Tableau 40 – Part des femmes parmi les artistes exposées dans les FRAC et les Centres d'art, 2011-2013

Unités et %

	2013				Part des femmes (%)	2012	Part des femmes (%)	2011	Part des femmes (%)
	Nombre total d'artistes exposé.e.s	Mixtes	Hommes	Femmes					
<b>FRAC</b>									
Ensemble des artistes exposé.e.s	2630	110	1912	608	23	24	24		
dont expositions monographiques	148	8	105	35	24	25	25		
dont expositions collectives	2482	102	1807	573	23	24	24		
<b>Centres d'art</b>									
Ensemble des artistes exposé.e.s	1086	32	701	353	33	27	35		
dont expositions monographiques	153	4	99	50	33	30	38		
dont expositions collectives	933	28	602	303	32	26	34		

Dernières données disponibles.

Source : Ministère de la Culture et de la Communication, Direction générale de la création artistique, 2016

## Patrimoine

Tableau 41 – Part des femmes parmi les commissaires d'expositions de quelques grandes expositions, 2014

Unités et %

Type d'expositions	2014			Part des femmes (%)	2013	Part des femmes (%)
	Nombre d'expositions	Total	Femmes			
Expositions « d'intérêt national »	23	56	24	43	58	
Réunion des musées nationaux – Grand Palais (Rmn-GP)	17	24	9	38	46	
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>80</b>	<b>33</b>	<b>41</b>	<b>53</b>	

Note : les données pour 2015 n'étant pas disponibles, ce tableau n'a pas été actualisé par rapport à l'édition précédente.

Source : Rmn-GP, Ministère de la Culture et de la Communication, Direction générale des patrimoines, 2015

## Livre

Tableau 42 – Part des femmes parmi les invités des 12 festivals les plus aidés par le Centre national du livre en 2012

Unités et %

Manifestations	2012			Part des femmes (%)
	Femmes	Hommes	Total	
Assises internationales du roman	19	43	62	31
Escale du livre	45	89	134	34
Étonnants voyageurs	43	152	195	22
Festival America	20	50	70	29
Festival international de géographie	17	38	55	31
Festival international de la bande dessinée d'Angoulême	13	85	98	13
Fête du livre de Bron	16	38	54	30
Les rendez-vous de l'histoire	131	309	440	30
Marathon des mots	18	38	56	32
Marché de la poésie	25	58	83	30
Mode d'emploi, un festival des idées	21	54	75	28
Salon du livre et de la presse jeunesse de Seine-Saint-Denis	81	117	198	41
<b>Total</b>	<b>449</b>	<b>1 071</b>	<b>1 520</b>	<b>30</b>

Note : les données après 2012 n'étant pas disponibles, ce tableau n'a pas été actualisé par rapport à l'édition précédente.

Source : Centre national du livre, 2014

## Cinéma

Tableau 43 – Part des femmes parmi les réalisateur.rice.s de courts métrages, 2009-2014

Unités et %

Année	Nombre de courts métrage produits	dont réalisés par des femmes (%)
2009	361	31,9
2010	459	31,4
2011	391	32,7
2012	397	33,0
2013	291	36,1
2014	361	39,9

Note : les années considérées sont les années d'agrément des investissements.

Source : Centre national du cinéma et de l'image animée, 2016

Tableau 44 – Part des femmes parmi les réalisateur.rice.s de longs métrages (films agréés), 2008-2014

Unités et %

Année	Nombre de projets agréés	Répartition selon le sexe du réalisateur			Total (%)
		Femmes (%)	Hommes (%)	Mixte* (%)	
2008	240	18	80	3	100
2009	230	18	80	2	100
2010	261	20	79	2	100
2011	271	20	76	3	100
2012	279	22	75	3	100
2013	269	20	77	3	100
2014	258	21	78	2	100

\* Lorsqu'un film est coréalisé par des personnes de sexe différent, il est qualifié de mixte et est compté une seule fois.  
Note : les années considérées sont les années d'agrément des investissements.

Source : Centre national du cinéma et de l'image animée, 2016

## Audiovisuel

Tableau 45 – Part des femmes à l'antenne par genre de programme, 2013-2014

En %

	2014	2013
Fiction	37	37
dont fiction française récente (moins de 3 ans)	41	42
Information	36	35
Magazines et documentaires	34	37
Divertissement	39	41
Sport	16	15

Champ : chaînes gratuites de la TNT et Canal +.  
Les observations ont été menées sur les programmes d'information de la mi-journée et sur la tranche horaire 17 h-23 h.  
Note : les données 2015 n'étant pas disponibles, ce tableau n'a pas été actualisé par rapport à l'édition précédente.

Source : Conseil supérieur de l'audiovisuel, TNS-Sofres, 2015

## Présence des femmes dans les médias

Tableau 46 – Part des femmes parmi les détenteurs de la carte de presse, 2012-2014

Unités et %

	2014		2013	2012
	Nombre de détenteurs de la carte de presse	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)
Presse écrite	21 595	48	48	47
Télévision	5 708	41	41	41
Radio	3 308	43	41	41
Agence de presse	3 236	43	43	42
Autres	2 508	52	53	52
<b>Total</b>	<b>36 355</b>	<b>46</b>	<b>46</b>	<b>46</b>

Source : Observatoire des métiers de la presse, 2016

Tableau 47 – Part des éditions d'information présentées par des femmes, 2009-2014

En %

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Télévision</b>						
TF1	82	73	82	64	43	43
France 2	14	17	18	14	13	12
France 3	69	52	90	89	92	94
Canal +	100	100	100	94	84	73
ARTE	///	///	///	///	100	100
M6	100	61	51	53	46	46
<b>Radio</b>						
Europe 1	///	///	///	///	19	4
France Inter	///	///	///	///	0	5
RMC	///	///	///	///	2	8
RTL	///	///	///	///	11	14

Champ : journaux télévisés de 20h et d'avant soirée et éditions de 8h des radios généralistes au 1<sup>er</sup> trimestre.  
Note : les données 2015 n'étant pas disponibles, ce tableau n'a pas été actualisé par rapport à l'édition précédente.

Source : Institut national de l'audiovisuel, Conseil supérieur de l'audiovisuel, 2015

Tableau 48 – Taux de sujets conçus par des femmes journalistes dans les éditions d'information, 2009-2014

En %

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Télévision	39	40	42	43	40	40
Radio	///	///	///	///	34	34

Champ : journaux télévisés de 20h et d'avant soirée et éditions de 8h des radios généralistes au 1<sup>er</sup> trimestre.  
Note : les données 2015 n'étant pas disponibles, ce tableau n'a pas été actualisé par rapport à l'édition précédente.

Source : Institut national de l'audiovisuel, Conseil supérieur de l'audiovisuel, 2015

Tableau 49 – Taux de présence des femmes dans les interventions des éditions d'information (hors journalistes), 2009-2014

En %

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Télévision	18	17	20	19	19	20
Radio	///	///	///	///	17	18

Champ : ensemble des interventions ou occurrences (déclaration, entretien, interview, reportage, plateau, etc.) des journaux télévisés de 20 h et d'avant soirée et des éditions de 8 h des radios généralistes au 1<sup>er</sup> trimestre ; hors journalistes et présentateur.rice.s.  
Note : les données 2015 n'étant pas disponibles, ce tableau n'a pas été actualisé par rapport à l'édition précédente.

Source : Institut national de l'audiovisuel, Conseil supérieur de l'audiovisuel, 2015

Tableau 50 – Part des femmes parmi les expert.e.s / invité.e.s de certains programmes à la télévision et à la radio, 2014-2015

Unités et %

Média	Émission	Date	Part des femmes	Part des femmes
			(%)	l'année précédente (%)
France Télévisions	<i>C dans l'air</i>	2014	27 % de femmes expertes	32
France Télévisions	<i>Ce soir ou jamais</i>	2014	33 % de femmes parmi les invité.e.s	33
Arte	Ensemble d'émissions*	2015	29 % de femmes expertes	28
	dont <i>Arte Journal</i>	2015	35	34
	dont <i>Thema**</i>	2015	25	21
	dont <i>X-enius</i>	2015	24	26
	dont <i>Philosophie</i>	2015	25	25
	dont <i>28 minutes</i>	2015	30	nd
	dont <i>Square</i>	2015	40	nd
	dont <i>Metropolis</i>	2015	34	nd
	dont <i>Vox Pop</i>	2015	23	nd
Radio France	Ensemble d'émissions***	Saison 2014-2015	26 % de femmes parmi 1 113 invité.e.s	22

\* La chaîne ne comptabilise que les expertes et non les femmes invitées en tant que témoins.  
\*\* Sont inclus.es dans le décompte de cette émission uniquement les invité.e.s sur le plateau (et non les expert.e.s interviewé.e.s dans les documentaires).  
\*\*\* France Inter (Patrick Cohen), France Culture (Guillaume Ermer) et France Info (Fabienne Sintès).

Source : Entreprises de l'audiovisuel public ; Ministère de la Culture et de la Communication, Direction générale des médias et des industries culturelles, 2016

## Consécration artistique

En 2013, sur 203 films d'initiative française sortis en salle, 19 % ont été réalisés par des femmes (tableau 51), une proportion stable depuis 2008. Pourtant, entre 2010 et 2015, les films réalisés par des femmes ne représentent que 2 % des films sélectionnés pour le César du meilleur film et 11 % des réalisateurs sélectionnés pour le César du meilleur réalisateur (tableau 52). Le nombre de prix attribués à une femme ou à un film réalisé par une femme est nul sur cette période. Le constat est relativement similaire pour le Festival de Cannes : depuis 1970, seule une femme a reçu la Palme d'or (Jane Campion pour *La Leçon de piano*) et 3 femmes ont reçu le Grand Prix (tableau 53).

La situation est similaire pour les Victoires de la musique (tableau 54) : la part des femmes progresse pour les meilleurs albums rock et variété mais s'effondre pour les Victoires de la musique classique, en particulier suite à l'ajout de la catégorie « Compositeur de l'année » en 2000.

Pour le théâtre, les femmes sont légèrement plus nombreuses à avoir reçu le Molière de l'auteure que celui de la metteuse en scène (16 % contre 10 %, tableau 55). La part des femmes sélectionnées et primées diminue avec le temps.

La situation est un peu meilleure dans le secteur du livre, malgré des compositions de jurys encore très masculines (25 % de femmes hors prix Femina, tableau 56), en effet entre 2010 et 2015, presque autant de femmes que d'hommes ont été primés (38 prix pour des femmes contre 44 pour des hommes, tableau 57).

## Cinéma

Tableau 51 – Entrées moyennes par film d'initiative française selon le sexe du réalisateur, 2008-2013

Unités

	Nombre de film sortis en salles				Part des femmes (%)	Nombre moyen d'entrées par film				Nombre d'entrées pour 100 € investis*			
	Femmes	Hommes	Mixte	Total		Femmes	Hommes	Mixte	Total	Femmes	Hommes	Mixte	Total
2008	41	179	6	226	18	281 000	380 000	218 000	358 000	8,65	5,17	8,10	5,52
2009	40	173	5	218	18	210 000	288 000	328 000	274 000	5,35	5,58	7,26	5,58
2010	50	193	4	247	20	192 000	387 000	106 000	343 000	5,51	6,15	1,82	6,00
2011	53	192	6	251	21	162 000	409 000	496 000	359 000	4,67	6,87	9,82	6,64
2012	54	184	8	246	22	133 000	291 000	190 000	253 000	3,68	5,17	7,51	4,98
2013	39	157	7	203	19	171 000	396 000	31 000	340 000	4,89	7,00	2,33	6,68

Dernières données disponibles.  
 Note : lorsqu'un film est coréalisé par des personnes de sexe différent, il est qualifié de mixte et est compté une seule fois.  
 \* Nombre d'entrées rapporté au devis du film.

Source : Centre national du cinéma et de l'image animée, 2016

Tableau 52 – Part des femmes parmi les lauréat.e.s de certaines distinctions aux César du cinéma, 1976-2015

Unités et %

	1976 à 1979	1980 à 1989	1990 à 1999	2000 à 2009	2010 à 2015	Total
<b>Meilleur film</b>						
Films sélectionnés	16	45	52	52	42	207
dont réalisés par des femmes	1	3	4	7	1	16
Part des femmes (%)	6	7	8	13	2	8
Films primés	4	11	10	10	6	41
dont réalisés par des femmes	0	1	0	3	0	4
Part des femmes (%)	0	9	0	30	0	10
<b>Meilleur réalisateur</b>						
Réalisateur.rice.s sélectionné.e.	16	46	52	51	38	203
dont femmes	1	2	4	3	4	14
Part des femmes (%)	6	4	8	6	11	7
Réalisateur.rice.s primé.e.s	4	10	11	10	6	41
dont femmes	0	0	0	1	0	1
Part des femmes (%)	0	0	0	10	0	2

Source : Ministère de la Culture et de la Communication, Secrétariat général, Département des études, de la prospective et des statistiques, 2016

Tableau 53 – Part des femmes parmi les lauréat.e.s de certains prix du festival de Cannes ainsi qu'à la présidence du jury, 1970-2015

Unités et %

	1970 à 1979	1980 à 1989	1990 à 1999	2000 à 2009	2010 à 2015	Total
<b>Palme d'or</b>						
Films primés	13	12	12	10	5	52
<i>dont réalisés par des femmes</i>	0	0	1	0	0	1
<b>Part des femmes (%)</b>	0	0	8	0	0	2
<b>Grand prix</b>						
Films primés	9	10	10	10	6	45
<i>dont réalisés par des femmes</i>	0	1	0	1	1	3
<b>Part des femmes (%)</b>	0	10	0	10	17	7
<b>Présidence du jury</b>						
Nombre de président.e.s	10	10	10	10	5	45
<i>dont femmes</i>	4	0	2	2	1	9
<b>Part des femmes (%)</b>	40	0	20	20	20	20

Source : Ministère de la Culture et de la Communication, Secrétariat général, Département des études, de la prospective et des statistiques, 2016

## Musique

Tableau 54 – Part des femmes parmi les lauréats des Victoires de la musique, de la musique classique et du jazz, 1985-2015

Unités et %

	1985 à 1989	1990 à 1999	2000 à 2009	2010 à 2015	Total
<b>Victoires de la musique (meilleur album*)</b>					
Albums primés	6	10	19	13	48
<i>dont chantés par des hommes</i>	5	10	17	9	41
<i>dont chantés par des femmes</i>	0	0	1	3	4
Mixtes (duo, groupe, etc.)	1	0	1	1	3
<b>Part des femmes (%)</b>	0	0	5	23	8
<b>Victoires du jazz (artiste de l'année)</b>					
Artistes primé.e.s			8	6	14
<i>dont hommes</i>			6	6	12
<i>dont femmes</i>			0	0	0
Mixtes (duo, groupe, etc.)			2	0	2
<b>Part des femmes (%)</b>			0	0	0
<b>Victoires de la musique classique**</b>					
Artistes primé.e.s	7	18	29	18	72
<i>dont hommes</i>	2	10	21	15	48
<i>dont femmes</i>	5	8	8	3	24
<b>Part des femmes (%)</b>	71	44	28	17	33

\* « Meilleur album de l'année » entre 1985-1998 et 2011 ; « Meilleur album rock » et « Meilleur album variété » pour les autres années.  
 \*\* « Artiste lyrique de l'année » et « Soliste instrumental de l'année » de 1986 à 2015, « Compositeur de l'année » de 2000 à 2015.

Source : Ministère de la Culture et de la Communication, Secrétariat général, Département des études, de la prospective et des statistiques, 2016

## Théâtre

Tableau 55 – Part des femmes parmi les lauréat.e.s des Molières, 1987-2015

Unités et %

	1987 à 1989	1990 à 1999	2000 à 2009	2010 à 2015	Total
<b>Molière du metteur.se en scène</b>					
Personnes sélectionnées	16	50	53	29	148
dont femmes	1	0	8	2	11
<b>Part des femmes (%)</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>15</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
Personnes primées	3	10	10	6	29
dont femmes	0	0	3	0	3
<b>Part des femmes (%)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>10</b>
<b>Molière de l'auteur.e</b>					
Personnes sélectionnées	14	55	54	25	148
dont femmes	3	10	6	3	22
<b>Part des femmes (%)</b>	<b>21</b>	<b>18</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>15</b>
Personnes primées	3	15	10	4	32
dont femmes	1	3	1	0	5
<b>Part des femmes (%)</b>	<b>33</b>	<b>20</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>16</b>

Source : Ministère de la Culture et de la Communication, Secrétariat général, Département des études, de la prospective et des statistiques, 2016

## Livres

Tableau 56 – Part des femmes dans les jurys de quelques prix littéraires emblématiques, 2011-2015

Unités et %

	2015			2014	2013	2012	2011
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)
Composition	26	38	64	41	39	41	37
dont hors prix Femina*	13	38	51	25	26	27	22
Présidence	1	5	6	17	50	50	50

\* Le jury du prix Femina est composé exclusivement de femmes.  
Champ : les prix suivants ont été pris en compte dans ce tableau : Académie Goncourt, Renaudot, Femina, Décembre, Interallié et Médicis.

Source : Ministère de la Culture et de la Communication, Secrétariat général, Département des études, de la prospective et des statistiques, 2016

Tableau 57 – Part des femmes parmi les lauréat.e.s de quelques prix littéraires emblématiques, 1900-2015

Unités et %

	1900 à 1909	1910 à 1919	1920 à 1929	1930 à 1939	1940 à 1949	1950 à 1959	1960 à 1969	1970 à 1979	1980 à 1989	1990 à 1999	2000 à 2009	2010 à 2015	Total
<b>Lauréat.e.s</b>													
Hommes	11	15	22	34	26	39	44	67	71	90	96	44	559
Femmes	2	4	2	6	9	8	16	18	22	32	32	38	189
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>17</b>	<b>24</b>	<b>40</b>	<b>35</b>	<b>47</b>	<b>60</b>	<b>85</b>	<b>93</b>	<b>122</b>	<b>128</b>	<b>82</b>	<b>746</b>
<b>Part des femmes (%)</b>	<b>15</b>	<b>24</b>	<b>8</b>	<b>15</b>	<b>26</b>	<b>17</b>	<b>27</b>	<b>21</b>	<b>24</b>	<b>26</b>	<b>25</b>	<b>46</b>	<b>25</b>

Champ : les prix suivants ont été pris en compte dans ce tableau : Académie Goncourt (roman), Goncourt des Lycéens, Renaudot (roman), Femina, Décembre, Interallié (roman français), Prix du roman FNAC, Prix des libraires, Médicis, Prix du livre Inter, Grand Prix RTL-Lire, Prix des lectrices de Elle, Prix des maisons de la presse.

Source : Ministère de la Culture et de la Communication, Secrétariat général, Département des études, de la prospective et des statistiques, 2016



## Formation, emploi, rémunération

En 2015, les femmes sont nettement majoritaires dans les écoles de l'enseignement supérieur Culture (60 % des étudiants, tableau 58). C'était déjà le cas en 2005 (56 % des étudiants). Les femmes sont désormais majoritaires dans tous les domaines, y compris dans le cinéma et l'audiovisuel (58 % en 2015 contre 43 % en 2005). Leur taux d'insertion professionnelle est similaire à celui des hommes, quel que soit le secteur (tableau 60).

Ce constat se retrouve dans l'évolution de la part des femmes parmi les actifs occupant une profession culturelle : elles représentaient 39 % de ces actifs en 1990 contre 43 % en 2014. Certaines professions se sont très fortement féminisées, en particulier les architectes (33 % de femmes en 2014 contre 16 % en 1990) et les métiers d'art (41 % de femmes en 2014 contre 20 % en 1990).

Cependant, les écarts salariaux dans les entreprises culturelles restent très importants. Les femmes ont un salaire horaire moyen inférieur de 19 % à celui des hommes (tableau 65), un écart toutefois nettement moins important pour les 18-29 ans (- 5,8 %). Les femmes représentent 52 % des salariés des entreprises culturelles mais seulement 25 % des 1 % de salariés les mieux rémunérés (tableau 66).

### Enseignement, formation

Tableau 58 – Part des femmes parmi les étudiant.e.s des écoles de l'enseignement supérieur Culture, 2005-2015

Unités

	Part des femmes parmi les étudiant.e.s										Nombre d'étudiant.e.s	Nombre d'écoles
	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015		
Arts plastiques	63	63	63	64	64	64	63	64	65	64	11 100	45
Architecture	51	51	54	55	55	56	57	56	57	57	18 000	20
Spectacle vivant	54	55	53	53	53	53	56	55	49	52	4 400	39
Patrimoine	81	80	79	80	80	80	80	81	82	80	1 800	2
Cinéma, audiovisuel	43	43	48	50	51	54	54	56	61	58	300	2
<b>Ensemble de l'enseignement supérieur Culture</b>	<b>56</b>	<b>56</b>	<b>58</b>	<b>59</b>	<b>59</b>	<b>59</b>	<b>59</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	<b>35 600</b>	<b>108</b>
Ensemble de l'enseignement supérieur	56	56	56	56	56	56	56	55	55	55	2 470 700	nd

Champ : établissements de l'enseignement supérieur Culture.

Source : Ministère de la Culture et de la Communication, Secrétariat général, Département des études, de la prospective et des statistiques, 2016

Tableau 59 – Part des femmes parmi les salarié.e.s du spectacle vivant et de l'audiovisuel ayant bénéficié d'une formation professionnelle continue, 2000-2014

Unités et %

	2014	2013	2012	2011	2005	2000
	Salarié.e.s ayant suivi une formation	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)
Intermittent.e.s du spectacle	17 122	41	44	43	44	44
Audiovisuel – Permanents	32 302	45	46	45	45	45
Spectacle vivant – Permanents	17 089	54	54	54	53	55
<b>Total</b>	<b>66 513</b>	<b>46</b>	<b>47</b>	<b>47</b>	<b>48</b>	<b>47</b>

Source : Assurance formation des activités du spectacle (AFDAS), 2016

Tableau 60 – Taux d'insertion professionnelle en 2015 des diplômé.e.s de l'enseignement supérieur culture en 2011

Unités et %

	Actif.ve	En recherche d'emploi	Autre situation	Effectif
<b>Architecture</b>				
Femmes	84 %	15 %	1 %	634
Hommes	88 %	11 %	1 %	487
<b>Effectif total</b>	<b>956</b>	<b>150</b>	<b>15</b>	<b>1 121</b>
<b>Arts plastiques</b>				
Femmes	83 %	15 %	2 %	270
Hommes	82 %	16 %	2 %	202
<b>Effectif total</b>	<b>388</b>	<b>74</b>	<b>10</b>	<b>472</b>
<b>Cinéma</b>				
Femmes	100 %	0 %	0 %	13
Hommes	100 %	0 %	0 %	13
<b>Effectif total</b>	<b>26</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>26</b>
<b>Patrimoine</b>				
Femmes	78 %	19 %	3 %	97
Hommes	82 %	18 %	0 %	11
<b>Effectif total</b>	<b>85</b>	<b>20</b>	<b>3</b>	<b>108</b>
<b>Spectacle vivant</b>				
Femmes	94 %	6 %	1 %	201
Hommes	95 %	5 %	0 %	148
<b>Effectif total</b>	<b>328</b>	<b>19</b>	<b>2</b>	<b>349</b>
<b>Ensemble de l'enseignement supérieur Culture</b>				
Femmes	85 %	14 %	2 %	1 215
Hommes	87 %	11 %	1 %	861
<b>Effectif total</b>	<b>1 783</b>	<b>263</b>	<b>30</b>	<b>2 076</b>

Champ : diplômé.e.s de l'enseignement supérieur Culture en 2011, n'ayant pas obtenu de diplôme complémentaire depuis leur diplôme.  
Lecture : en janvier 2015, 84 % des femmes et 88 % des hommes ayant été diplômé.e.s en 2011 d'une école d'architecture ont un emploi.

Source : Enquête annuelle sur l'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur Culture, Ministère de la Culture et de la Communication, Secrétariat général, Département des études, de la prospective et des statistiques, 2016

## Emploi et professions

Tableau 61 – Évolution de la part des femmes parmi les actifs occupant une profession culturelle, 1990-2014

Unités et %

	1990-1992	1995-1997	2000-2002	2005-2007	2012-2014	
	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)	Nombre d'actifs occupés
Professions des spectacles	29	28	33	30	32	184 200
<i>dont artistes des spectacles</i>	31	29	33	26	36	65 400
<i>dont professionnel.le.s techniques des spectacles</i>	27	27	33	32	31	118 800
Professions des arts visuels et métiers d'art	33	35	38	43	47	188 400
<i>dont artistes plasticiens</i>	33	34	39	43	43	31 100
<i>dont photographes</i>	16	24	20	25	30	19 600
<i>dont professions des arts graphiques, de la mode et de la décoration</i>	48	47	49	47	52	106 100
<i>dont métiers d'art</i>	20	27	32	43	41	31 600
Professions littéraires	43	45	45	54	49	80 400
<i>dont journalistes et cadres de l'édition</i>	38	42	41	53	44	54 200
<i>dont auteur.e.s littéraires et traducteur.rice.s</i>	56	53	59	57	58	26 200
Professions de la documentation et de la conservation	79	80	77	82	66	25 800
Architectes	16	16	14	24	33	51 500
Professeur.e.s d'art	65	60	59	57	58	49 200
<b>Ensemble des professions culturelles</b>	<b>39</b>	<b>41</b>	<b>42</b>	<b>43</b>	<b>43</b>	<b>579 500</b>
<b>Ensemble des actifs en emploi</b>	<b>43</b>	<b>44</b>	<b>45</b>	<b>47</b>	<b>48</b>	<b>25 773 300</b>

Champ : Actifs en emploi, France métropolitaine.

Source : Insee (enquêtes Emploi) ; Ministère de la Culture et de la Communication, Secrétariat général, Département des études, de la prospective et des statistiques, 2016

**Tableau 62 – Part des femmes parmi les artistes-auteur.e.s affilié.e.s à l'Agessa et à la Maison des artistes en 2012**

Unités et %

Manifestations	2012	
	Effectifs	Part des femmes (%)
Traducteur.rice.s	1 120	68
Écrivain.e.s et auteur.e.s d'œuvres dramatiques	2 340	49
Auteur.e.s d'œuvres audiovisuelles	3 430	43
Illustrateur.rice.s (du livre, hors presse)	1 650	37
Photographes	4 170	22
Auteur.e.s de logiciels, multimédias	540	19
Compositeur.rice.s musicales et chorégraphes	1 200	13
<b>Ensemble artistes-auteurs affilié.e.s à l'AGESSA</b>	<b>14 450</b>	<b>36</b>
Dessinateur.rice.s textile	500	89
Métiers d'art	330	56
Artistes plasticien.ne.s	1 450	46
Graphistes	11 290	44
Peintres	6 260	42
Illustrateur.rice.s	2 100	39
Dessinateur.rice.s	640	38
Sculpteur.rice.s	1 880	37
<b>Ensemble artistes-auteur.e.s affilié.e.s à la Maison des artistes</b>	<b>24 450</b>	<b>44</b>

Champ : France entière, ensemble des artistes auteur.e.s affilié.e.s à la Maison des artistes et à l'AGESSA en 2012.

Source : Maison des artistes, AGESSA, Ministère de la Culture et de la Communication, Secrétariat général, Département des études, de la prospective et des statistiques, 2014

**Tableau 63 – Part des femmes parmi les sociétaires de la Sacem en 2014**

Unités, euros et %

Manifestations	2014		Nouvelles adhésions en 2014	
	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)
Auteur.e.s compositeur.rice.s	61 161	15	1 837	21
Compositeur.rice.s	39 071	8	1 429	8
Auteur.e.s	24 772	32	643	35
Auteur.e.s réalisateur.rice.s	4 020	15	121	26
Auteur.e.s de doublages et de sous-titrages	370	67	53	77
<b>Total</b>	<b>129 394</b>	<b>17</b>	<b>4 084</b>	<b>19</b>

Source : Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, 2016

**Tableau 64 – Effectifs et rémunérations parmi les agents de la filière scientifique et technique de l'Inrap, 2014-2015**

Unité et %

	Effectifs permanents inscrits au 31/12/2015			2014		Rémunération mensuelle moyenne (en euros, traitement de base au 31/12/2015)			2014	
	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes (%)	Part des femmes (%)	Femmes	Hommes	Total	Écart F/H (%)	Écart F/H (%)
Spécialiste	108	64	172	63	61	2 592	2 725	2 639	- 5	- 6
Responsable d'opération	243	443	686	35	37	2 488	2 663	2 601	- 7	- 8
Technicien.ne d'opération	206	305	511	40	38	1 983	2 125	2 069	- 7	- 8
<b>Total filière scientifique et technique</b>	<b>686</b>	<b>995</b>	<b>1 681</b>	<b>41</b>	<b>40</b>	<b>2 355</b>	<b>2 493</b>	<b>2 437</b>	<b>- 6</b>	<b>- 6</b>

Source : Institut national de recherches archéologiques préventives, 2016

## Rémunération, entreprises culturelles

Tableau 65 – Écart entre le salaire horaire moyen des femmes et des hommes dans les entreprises culturelles, 2012-2013

En %

	2012	2013
<b>Ensemble des salarié.e.s</b>	<b>- 19,4</b>	<b>- 18,9</b>
<b>Détail par âge</b>		
18-29 ans	- 5,3	- 5,8
30-49 ans	- 15,9	- 15,7
50 ans ou plus	- 25,6	- 25,0

Lecture : en 2013, parmi les salarié.e.s des entreprises culturelles, le salaire horaire moyen des femmes est inférieur de 18,9 % à celui des hommes. Cet écart est de - 5,8 % chez les salarié.e.s âgés de 18 à 29 ans.  
 Champ : ensemble des salaires pour les salarié.e.s dont l'emploi principal se situe au sein du champ de la culture hors administration, collectivités territoriales, établissements publics, services à compétence nationale, audiovisuel public ; y compris association. Le champ de la culture ici utilisé comprend l'audiovisuel, la presse, l'architecture, le spectacle vivant, les arts visuels, le patrimoine, les agences de publicité, l'édition et l'enseignement culturel.  
 Dernières données disponibles, homogènes entre 2012 et 2013.

Source : Insee (déclarations annuelles de données sociales), Ministère de la Culture et de la Communication, Secrétariat général, Département des études, de la prospective et des statistiques, 2016

Tableau 66 – Part des femmes selon le niveau de rémunération dans les entreprises culturelles, 2012-2013

%

	2012	2013
<b>Ensemble des salarié.e.s des entreprises culturelles</b>	<b>52,5</b>	<b>52,4</b>
<b>Détail par niveau de rémunération</b>		
10 % de salarié.e.s les moins bien rémunéré.e.s	58,4	57,5
...		
10 % de salarié.e.s les mieux rémunéré.e.s	33,4	33,8
5 % de salarié.e.s les mieux rémunéré.e.s	30,2	30,9
1 % de salarié.e.s les mieux rémunéré.e.s	23,7	24,8

Lecture : en 2013, parmi l'ensemble des salarié.e.s des entreprises culturelles, on compte 52,4 % de femmes. En 2013, parmi les 1 % de salarié.e.s les mieux rémunéré.e.s de ces entreprises, la part des femmes n'est plus que de 24,8 %.  
 Champ : ensemble des salaires pour les salarié.e.s dont l'emploi principal se situe au sein du champ de la culture hors administration, collectivités territoriales, établissements publics, services à compétence nationale, audiovisuel public ; y compris association. Le champ de la culture ici utilisé comprend l'audiovisuel, la presse, l'architecture, le spectacle vivant, les arts visuels, le patrimoine, les agences de publicité, l'édition et l'enseignement culturel.

Source : Insee (déclaration annuelles de données sociales) ; Ministère de la Culture et de la Communication, Secrétariat général, Département des études, de la prospective et des statistiques, 2016

Tableau 67 – Revenus des salariés en CDDU avec indemnisation chômage ou activité significative en 2000, 2007 et 2013

Unité et %

	2000				2007				2013			
	Nombre de salarié.e.s	Part des femmes (%)	Revenus bruts annuels moyens (en euros constants 2013)	Écart F/H (%)	Nombre de salarié.e.s	Part des femmes (%)	Revenus bruts annuels moyens (en euros constants 2013)	Écart F/H (%)	Nombre de salarié.e.s	Part des femmes (%)	Revenus bruts annuels moyens (en euros constants 2013)	Écart F/H (%)
<b>Spectacle vivant</b>												
Artistes	22 167	38	10 573	- 11	26 146	40	10 425	- 14	27 099	39	9 958	- 11
Technicien.ne.s	13 281	26	15 177	- 20	18 499	26	15 915	- 16	20 439	28	14 478	- 17
<b>Total</b>	<b>35 448</b>	<b>34</b>	<b>12 298</b>	<b>- 18</b>	<b>44 645</b>	<b>34</b>	<b>12 700</b>	<b>- 20</b>	<b>47 538</b>	<b>34</b>	<b>11 901</b>	<b>- 18</b>
<b>Spectacle enregistré</b>												
Artistes	16 951	30	15 000	2	16 715	32	16 160	2	13 143	33	14 090	9
Technicien.ne.s	35 412	34	23 667	- 21	38 464	33	23 734	- 17	41 517	35	22 880	- 16
<b>Total</b>	<b>52 363</b>	<b>33</b>	<b>20 862</b>	<b>- 15</b>	<b>55 179</b>	<b>33</b>	<b>21 440</b>	<b>- 12</b>	<b>54 660</b>	<b>34</b>	<b>20 767</b>	<b>- 12</b>

Champ : - personnes avec indemnisation chômage sur l'année ou salaire en CDDU supérieur ou égal au seuil de 4 000 € en 2013 et au seuil de 4 000 € après déflation sur 2000 et 2007 ;  
 - personnes avec activité déclarée en CDDU plus rémunératrice que les activités déclarées en CDI, CDD de droit commun ou pige sur l'année ;  
 - personnes avec au moins 75 % de l'activité totale déclarée dans le périmètre du spectacle sur l'année (champs conventionnels, GUSO et hors champs conventionnels tous contrats confondus) associée à une même catégorie (artiste ou technicien.ne) et un même secteur dans le périmètre des 9 champs conventionnels du spectacle.  
 Les individus sont affectés dans le tableau selon cette dernière règle et n'apparaissent donc qu'une seule fois dans une catégorie et un secteur.  
 Les statistiques présentées portent sur les salaires bruts annuels après abattement déclarés à Audiens dans le périmètre du spectacle quelque soit le contrat, hors droits d'auteurs et droits voisins, hors rémunérations des congés spectacles, hors indemnisations chômage.

Source : Audiens, 2016

## Droits d'auteur

Tableau 68 – Revenu moyen pour une contribution par répertoire dans les droits d'auteur perçus à la SACD, 2012-2014

Euros

	2014		Part des femmes parmi les contributions de la SACD (%)	Écart F/H (%)	2013	Écart F/H (%)	2012	Écart F/H (%)
	Revenu moyen pour une contribution Femmes (en euros)	Revenu moyen pour une contribution Hommes (en euros)						
Audiovisuel	3 858	3 879	24	- 1		4		2
Spectacle vivant	1 657	3 331	30	- 50		- 50		- 47

Note : les revenus moyens sont calculés par contribution et par année. Un même auteur peut contribuer à plusieurs œuvres.

Source : Société des auteurs et compositeurs dramatiques, 2016

CC-2014-4



### Les femmes dans la création audiovisuelle et de spectacle vivant. Les auteurs de la SACD percevant des droits en 2011

Marie Gouyon

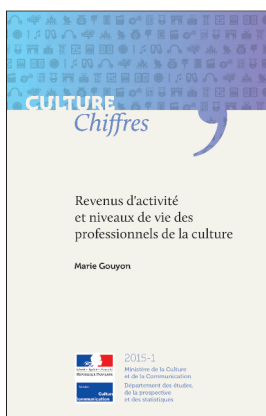
Juin 2014, 16 p.

En 2011, les femmes représentent 29 % des auteurs de la SACD et reçoivent 24 % des droits versés. Une femme perçoit ainsi, en 2011, un revenu moyen inférieur de 24 % à celui d'un homme.

Les écarts de droits versés entre femmes et hommes trouvent plusieurs éléments d'explication : les femmes participent à moins d'oeuvres que les hommes, en particulier dans le cinéma, le théâtre et les arts de la rue. Elles n'exercent pas non plus les mêmes fonctions, et sont ainsi plus souvent auteurs de texte ou chorégraphes que réalisatrices ou compositrices.

À discipline et fonction égales, les écarts de rémunération sont pratiquement inexistantes dans la radio et la télévision, mais subsistent dans le cinéma et le spectacle vivant : ces écarts persistants peuvent être liés à d'autres facteurs comme, par exemple, une fréquentation des spectacles ou une programmation des oeuvres moins importante, dans des lieux de représentation ou sur des canaux de diffusion différents et à des horaires moins favorables.

CC-2015-1



### Revenus d'activité et niveaux de vie des professionnels de la culture

Marie Gouyon

Juillet 2015, 28 p.

En France, 2,2 % des actifs exercent une profession culturelle. Au sein des professions culturelles, ils exercent des métiers très divers (artisans d'art, professeurs d'art, artistes et techniciens des spectacles, architectes ou cadres de l'édition, etc.) dont ils tirent des revenus dont la nature et les montants varient fortement d'une profession à l'autre (salaires, revenus d'indépendants, mais aussi revenus de remplacement tels que indemnités de chômage ou même, pour certains actifs, pensions de retraite). L'exploitation de plusieurs éditions de l'enquête Revenus fiscaux et sociaux de l'Insee permet de connaître les revenus annuels moyens tirés de l'activité ainsi que les revenus de complément.

Si les salaires annuels moyens perçus par les professionnels de la culture sont globalement équivalents à ceux de l'ensemble des actifs, les revenus de remplacement constituent en revanche une part importante de leurs ressources d'activité. Au total, les actifs des professions culturelles ont perçu en moyenne 26 000 euros de revenus annuels d'activité entre 2005 et 2012. C'est 6 % de plus que la moyenne de l'ensemble des actifs.

Toutefois, les caractéristiques sociodémographiques et les conditions d'emploi (qualification, temps de travail, etc.) des professionnels de la culture sont très différentes de celles des autres actifs. À caractéristiques identiques, les professionnels de la culture perçoivent en fait des revenus d'activité inférieurs de 26 % à ceux des autres actifs. La composition du ménage, l'histoire familiale, les revenus d'activités d'autres personnes du ménage, le plus souvent le conjoint, viennent compléter le revenu d'activité. Avec 30 200 euros par

an, les revenus d'activité des autres membres du ménage sont plus élevés (+ 16 %) pour les professionnels de la culture que pour les autres actifs. Les ménages des professionnels de la culture déclarent par ailleurs des revenus d'origine sociale, financière ou foncière supérieurs de 13 %, en moyenne, à ceux de l'ensemble des actifs (6 800 euros par an).

Rapporté à toutes les personnes composant le ménage, l'ensemble de ces revenus définit le niveau de vie. Entre 2005 et 2012, le niveau de vie annuel moyen des professionnels de la culture s'établit ainsi à 28 300 euros, supérieur de 11 % à celui des autres actifs ; mais là encore, à caractéristiques comparables il est inférieur de 12 % à celui d'un actif exerçant une autre profession.

Au sein des professions culturelles, l'écart de revenus d'activité entre hommes et femmes est de 19 % en faveur des hommes, de 29 % dans l'ensemble des actifs en emploi. La prise en compte des revenus complémentaires du ménage, et notamment les revenus du conjoint, conduit à gommer l'écart de revenus d'activité entre les femmes et les hommes : le niveau de vie des femmes actives, qu'elles exercent une profession culturelle ou non, est très proche de celui des hommes.

---

Directeur de la publication : Loup Wolff, chef du Département des études, de la prospection et des statistiques

Responsable de la publication : Edwige Millery

**Retrouvez l'ensemble des publications du DEPS :**

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Etudes-et-statistiques>

[http://www.cairn.info/editeur.php?iD\\_EDITEUR=DEPS](http://www.cairn.info/editeur.php?iD_EDITEUR=DEPS)

<http://www.books.openedition.org/deps>

Le DEPS n'assurant pas de diffusion physique de ses collections de synthèse, nous vous proposons de vous informer régulièrement des parutions par message électronique.

Pour ce faire, merci de bien vouloir nous communiquer votre courriel à l'adresse

[contact.deps@culture.gouv.fr](mailto:contact.deps@culture.gouv.fr)

Quatrième édition de l'Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication, ce rapport offre une photographie chiffrée de la part des hommes et des femmes dans la culture et la communication. Établi à partir de données administratives collectées en administration centrale et dans les organismes placés sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Communication, il couvre la diversité des secteurs qui constituent le champ de la culture et de la communication : patrimoine, création artistique, cinéma et audiovisuel, livre, presse. Il montre qu'en 2016, il reste beaucoup à faire pour promouvoir l'égalité dans l'exercice des responsabilités de direction dans l'administration de la culture et de la communication, comme dans les institutions culturelles, et dans l'accès aux moyens de production et de diffusion de la création artistique.

[www.culturecommunication.gouv.fr](http://www.culturecommunication.gouv.fr)

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Egalite-entre-femmes-et-hommes>